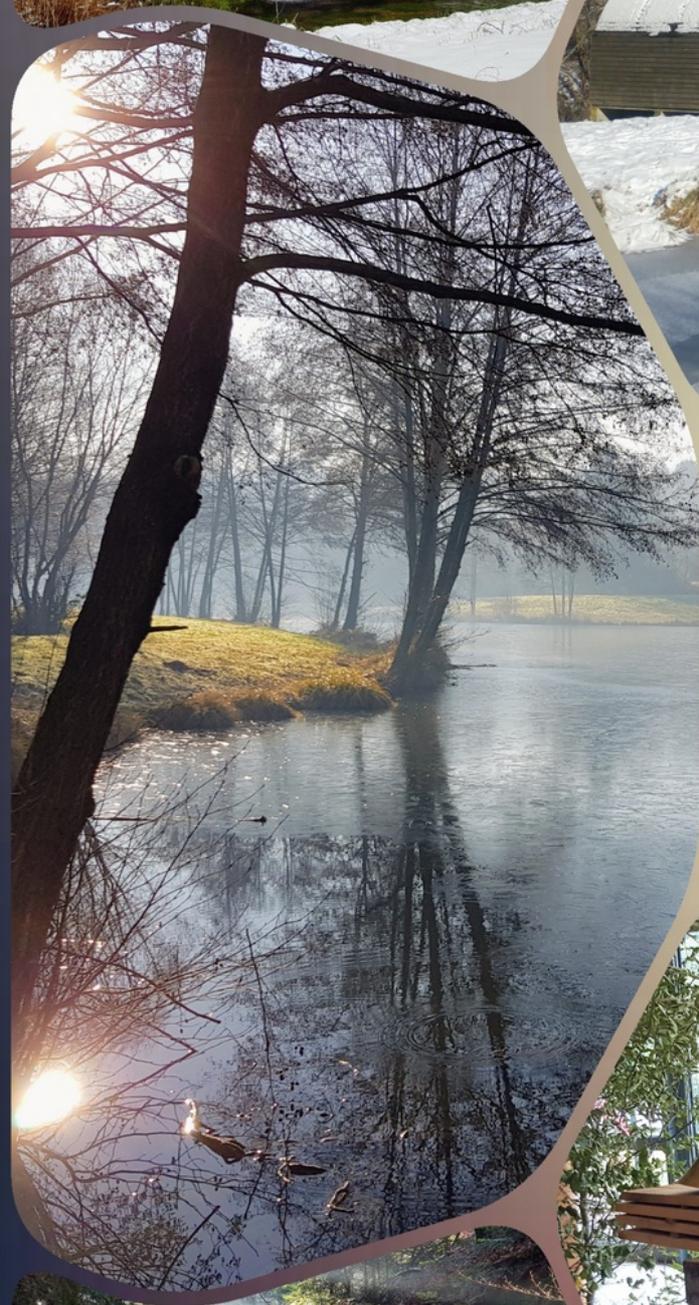


Val-et-Châtillon

Bulletin
municipal
2019



Sommaire

«Avis à la population».....	3
Agence postale communale.....	4
Formalités administratives en mairie.....	4
Informations pratiques.....	6
Résultats des élections européennes	7
Etat civil.....	8
Hommages posthumes.....	10
Programme assainissement collectif.....	12
Station d'Epuration des Eaux Usées de Cirey & Val.....	16
Autres travaux.....	18
Il y a 40 ans : l'éboulement de rochers à la sortie du village.....	19
Résumé des décisions du conseil municipal.....	20
Qualité de l'eau.....	23
Exposition Patrimoniale.....	24
Scieries de la vallée de Châtillon	30
Il y a 50 ans la Fondation Veillon disparaissait dans les flammes.....	31
René Veillon, un artiste-peintre méconnu.....	31
Il y a 20 ans, la tempête dévastait la forêt	32
Mise en place de la géolocalisation des tombes de « Morts pour la France »	34
Une exposition itinérante sur le Père Umbricht en préparation.....	36
De la solidarité et de l'amitié au bon goût de brioche !.....	37
Centre Communal d'Action Sociale.....	38
Pour Michel CAYET	40
L'exil des Lorrains.....	40
Personnalités disparues.....	41
Hommage à notre Communauté de brigade de gendarmerie.....	42
Consommation : nos esprits se transforment!.....	42
Le potager du Paresseux.....	43
Cérémonies patriotiques.....	44
A.M.C.	47
Le Souvenir Français.....	48
Club Canin du Val.....	52
Mémoires du Textile.....	53
Maison Pour Tous.....	54
Cercle de Madame du Châtelet.....	55
Club Vosgien de la Vezouze.....	56
L'A.C.C.A de Val-et-Châtillon.....	57
Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges.....	58
Les cloches de l'église ont 100 ans !.....	60
Les Amis d'Alfred Renaudin.....	62
J.S. VAL	66
Conjoints survivants.....	66
Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze.....	67
Services à la Personne.....	68
La Maison de la Forêt.....	69
Aides en faveur de la rénovation énergétique de votre habitation ..	70
Idées lecture.....	71

*Madame le Maire,
les Adjointes,
les Conseillers municipaux et
le Personnel communal
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année !*



Conception : Mairie de
Val-et-Châtillon.

Impression : Groupe
CAR, Strasbourg.

«Avis à la population»



Après ces 13 ans d'expositions
avez-vous la solution
à l'énigme du trésor
offert par VAL-ET-CHÂTILLON ?

Et oui, la nature a tant de dons !
En particulier la forêt, cathédrale de troncs,
source de tant d'émotions,
qui excite notre imagination
et développe nos inspirations.
Ainsi nous redécouvrons
le sens du BONHEUR.

Et merveille des merveilles,
les scientifiques apportent la confirmation
de l'exceptionnel pouvoir de guérison...
de notre environnement !

Ainsi une plante verte ou une vue sur des arbres
à l'hôpital accélère la guérison;
en prison l'agressivité baisse...
en classe et entreprises, les élèves ou les salariés
deviennent plus productifs, plus créatifs !

Le système nerveux et le système cardiaque se
stabilisent.
L'humeur, l'énergie, le métabolisme, la vitalité
s'améliorent.

Et ces maux modernes de fatigue, stress, anxiété,
dépression, glycémie, douleurs s'atténuent !

Même les villes inventent des solutions: pas de place
pour la nature ? Alors on l'installe sur les façades,
les terrasses...

Après ces 13 années de protection de notre forêt et
de la pureté de notre eau, je vous laisserai au sein
d'un village qui continuera à se rénover et où chacun
aura plaisir à se retrouver.

Merci pour votre aide et vos idées toutes ces saisons
passées et que 2020 soit une année remplie de beauté
et de prospérité.

Josiane TALLOTTE

P.S : Pour plus de renseignements :
www.forest-medicine.com « The Japanese Society
of Forest Medicine »
www.infom.org « International Society of Nature
and Forest Medicine »

En automne, les récoltes et les chats ronronnent!

*Les champignons se pelotonnent...
Mais pas plus de 5 L par personne,
sinon les amendes cartonnent!*

*Dans les zones de chasse, personne ne fanfaronne:
et toutes les règles on cautionne.
Seulement sur chemins autorisés on stationne.
Aucun détritrus on abandonne...
et au respect de la nature on s'abonne!*

*Dans tous les cas nos habits détonnent
et de couleurs fluos se festonnent.*



Josiane TALLOTTE

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de : 8 H à 11 H 45

L'agence postale communale propose les services suivants:



Services postaux :

- Affranchissement (lettre et colis).
- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres bonne année).
- Vente d'enveloppes prêts à poster.
- Vente lettre recommandée mobile.
- Vente prêt à expédier chrono France.
- Emballage Boîte carton M, L, XL, bouteille, étui carton XS, S.
- Pochette à bulles XS, S.
- Dépôt des colis et courriers y compris recommandés, prêt à expédier chrono France uniquement, les LT informatiques «qui sont des produits pré-affranchis sur internet».
- Retrait des lettres et colis en instance.
- Dépôt des procurations courrier.
- Contrat de réexpédition du courrier.
- Vente monnaie de Paris (actuellement : pièce d'histoire).

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou d'épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours.
- Versement d'espèces sur compte courant ou d'épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours.
- Retrait par carte bancaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours.

Services complémentaires :

- Téléphonie (réseau SFR)
- Tablette «ARDOIZ»
- Service «Veuillez sur mes parents»

Formalités administratives en mairie

Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2018, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Carte nationale d'identité

Depuis le 28 mars 2018, les demandes de cartes nationales d'identité feront l'objet d'un traitement dans l'application « Titres Electroniques Securisés » (TES), déjà utilisée pour les passeports. En conséquence, le dépôt de ces dossiers ne se fera plus dans la commune du domicile des demandeurs mais dans les mairies équipées d'une station biométrique.

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir.

Les plus proches de Val-et-Châtillon sont :

- Lunéville (03 83 76 23 00) : sans rendez-vous de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h

- Baccarat (03 83 76 35 35) : sans rendez-vous lundi 13h30 à 17h30, mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.

- Raon l'Etape, mairie (03 29 41 94 63):

- Sarrebourg (03 87 03 05 06) : sur rendez vous

Allongement de la durée de validité
A compter du 1er janvier 2015, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) passe de 10 à 15 ans. Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.

Le renouvellement des CNI facialement périmées, ou en voie de l'être, est désormais possible du moment que l'utilisateur est en mesure de justifier son intention de voyager à l'étranger.

Certificat de vie commune

Pièces à fournir : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), des justificatifs de domicile (quittances de loyer, de téléphone ...).

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

Certificat d'hérédité

Plus délivré par la mairie. S'adresser au notaire.

Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf si l'acte est daté de plus de 75 ans).
- Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

Déclaration de décès

- Pièces à fournir : une pièce prouvant votre identité, le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage, le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.
- Délai : 24 h suivant le décès ou la constatation du décès.

Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile.

Légalisation de signature

Pour toute demande de légalisation de signature, la personne intéressée doit signer en mairie le document afin de permettre la légalisation de signature par le maire ou un de ses adjoints (se munir d'une pièce d'identité).

Livret de famille

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,
- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2018, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint(e) d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il ou elle (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Reconnaissance d'enfant

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

Urbanisme

Entre 5m2 et 20m2, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m2, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/>

Informations pratiques

Horaires

		
Lundi	8h à 11h45	14h à 16h
Mardi	8h à 11h45	14h à 16h
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	8h à 11h45	14h à 16h
Vendredi	8h à 11h45	14h à 16h
Samedi	fermée	Fermée

Téléphone : 09.71.26.36.98

En cas d'urgence le week-end: 07 88 50 08 80

- Email : mairie@val-et-chatillon.com

Site web : val-et-chatillon.com

Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

<https://www.simplicim-lorraine.eu/>

Conciliatrice de Justice

La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la mairie les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 h.

Pour obtenir un rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Val-et-Châtillon au 09 71 26 36 98.

Passages du bibliobus

Devant l'ancienne école de 9h15 à 10h15 :
7 avril 2020, 9 juin 2020.

Trésorerie de Blâmont

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,
Vendredi de 9 h à 12 h

Travaux bruyants

Par arrêté du Préfet :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie de Barbas

Jours	Horaires d'ETE (avril à septembre)	Horaires d'HIVER (octobre à mars)
mardi, mercredi, jeudi vendredi, samedi	9h-12h 13h-18h30	9h-12h 13h30-17h
La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.		

Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les mardis (sortir les poubelles le lundi soir).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

Des écosacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie comme à celui de la communauté de communes.

Location salle des fêtes

	Buvette et cuisine	Ensemble
Habitants de la commune	125 €	250 €
Particuliers hors commune	240 €	400 €
Associations de la commune	40 €	75 €
Associations hors commune	60 €	110 €

- caution du même montant que le prix de location et charges locatives (chauffage, électricité). Pas de location de la grande salle du 15 octobre au 15 avril.

Communauté de communes de Vezouze en Piémont

Badonviller

Lundi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Mardi	8h15 / 12h15	
Mercredi		13h15 / 17h15
Jeudi		13h15 / 17h15
Vendredi	8h15 / 12h15	

Service économie, tourisme
et environnement

Tél. : 03.83.72.02.91

Ligne directe MSAP : 03 83 72 63 09

Blâmont

Lundi	8h15 / 12h15	
Mardi	8h15 / 12h15 sauf MSAP	13h15 / 17h15
Mercredi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15 sauf MSAP
Jeudi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Vendredi		13h15 / 17h15

Administration générale,
comptabilité et communication

Tél. : 03.83.42.46.46

Ligne directe MSAP : 03 83 42 46 46

Cirey-sur-Vezouze

Lundi		13h15 / 17h15
Mardi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Mercredi	8h15 / 12h15	
Jeudi	8h15 / 12h15	
Vendredi	8h15 / 12h15	

Service jeunesse et
vie associative

Tél. : 03.83.71.45.76

Ligne directe MSAP : 03 83 71 45 81

Résultats des élections européennes

26 mai 2019

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	464		
Abstentions	223	48,06	
Votants	241	51,94	
Blancs	7	1,51	2,90
Nuls	3	0,65	1,24
Exprimés	231	49,78	95,85



Listes	Voix	% Inscrits	% Exprimés
PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	111	23,92	48,05
RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	25	5,39	10,82
UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	19	4,09	8,23
EUROPE ÉCOLOGIE	18	3,88	7,79
LA FRANCE INSOUmise	12	2,59	5,19
ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	8	1,72	3,46
LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP	7	1,51	3,03
LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÈME-DIEM 25	7	1,51	3,03
PARTI ANIMALISTE	5	1,08	2,16
LES EUROPÉENS	4	0,86	1,73
POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	4	0,86	1,73
LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	3	0,65	1,30
ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE	2	0,43	0,87
URGENCE ÉCOLOGIE	2	0,43	0,87
ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	1	0,22	0,43
ENSEMBLE POUR LE FREXIT	1	0,22	0,43
LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -	1	0,22	0,43
UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE	1	0,22	0,43
ALLONS ENFANTS	0	0,00	0,00
DÉCROISSANCE 2019	0	0,00	0,00
DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	0	0,00	0,00
ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0	0,00	0,00
LA LIGNE CLAIRE	0	0,00	0,00
LISTE DE LA RECONQUÊTE	0	0,00	0,00
MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE	0	0,00	0,00
NEUTRE ET ACTIF	0	0,00	0,00
PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS	0	0,00	0,00
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS	0	0,00	0,00
PARTI PIRATE	0	0,00	0,00
PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	0	0,00	0,00
UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ)	0	0,00	0,00
UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES	0	0,00	0,00
À VOIX ÉGALES	0	0,00	0,00
ÉVOLUTION CITOYENNE	0	0,00	0,00

Etat civil

Naissances

- Nastasia FOLNY, née le 9 mars 2019 à Lunéville.
- Jules GALLOIS, né le 16 juillet 2019 à Lunéville.
- Eyden EDDE, né le 11 septembre 2019 à Nancy.
- Lysa MARCHAL, née le 18 décembre 2019 à Nancy.

Anniversaire de mariage

Madame Josiane LALLEMAND et Monsieur Jean-Claude TALLOTTE, mariés le 30 août 1969 :



Doyens

Madame Germaine LAPIERRE,
née LINGG le 9 janvier 1926.



Monsieur Pierre MARCHAL,
né le 12 août 1931.

Tous nos vœux de longévité !

Décès

- Madame Henriette STRUB née PONS le 23 avril 1932 à TRELANS (Lozère), décédée le 24 janvier 2019 à Baccarat.
- Monsieur Albert DUCHESNE, né le 9 décembre 1940 à Baccarat, décédé le 28 janvier 2019 à Blâmont.
- Madame Cécile FRÉMION, née BLAISE le 4 décembre 1925 à Val-et-Châtillon, décédée le 19 février 2019 à Lunéville.
- Monsieur Louis BELIN, né le 15 novembre 1953 à Dijon (Côte-d'Or), décédé le 28 février 2019 à Lunéville.
- Madame Marguerite LABOLLE, née VOIGNIER le 4 avril 1920 à Val-et-Châtillon, décédée le 2 mars 2019 à Lunéville.
- Monsieur Gilles GANGLOFF, née le 26 avril 1946 à Lunéville, décédé le 20 juin 2019 à Sarrebourg (Moselle)
- Monsieur Paul PIERRE, né le 18 juillet 1937 à Petitmont, décédé le 12 juillet 2019 à Lunéville.
- Monsieur Roland MARCHAL, né le 29 juin 1927 à Bertrambois, décédé le 22 juillet 2019 à Lunéville.
- Monsieur Georges CUNY, né le 21 avril 1950 à Raon-l'Étape (Vosges), décédé le 9 septembre 2019 à Val-et-Châtillon.
- Eyden EDDE, né le 11 septembre 2019 à Nancy, décédé le 21 septembre 2019 à Nancy.
- Madame Anne CHATTON, née MEISSE le 13 janvier 1934 à Voyer (Moselle), décédée le 9 décembre 2019 à Lunéville.

Nos condoléances aux familles des défunts.



Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Monsieur Jean Marie Joseph HALVICK, né le 17 juillet 1937 à Val-et-Châtillon, décédé le 19 janvier 2019 à Lunéville.
- Monsieur Clément POZZA, né le 24 août 1935 à Val-et-Châtillon, décédé le 25 janvier 2019 à Nancy.
- Monsieur Anthony MEISSE, Né le 24 août 1988 à Lunéville, décédé le 4 février 2019 à Sarrebourg (Moselle).
- Madame Marie DAL MASO, née le 24 avril 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 février 2019 à Epinal (Vosges).
- Madame Eliane BOQUEL, née le 17 mars 1930 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 mars 2019 à Thionville (Moselle).
- Madame Anne GARDONI, née le 10 août 1940 à Val-et-Châtillon, décédée le 13 avril 2019 à Sarreguemines (Moselle).
- Madame Emilienne BRETON, née VOIGNIER le 14 septembre 1928 à Val-et-Châtillon, décédée le 13 avril 2019 à Beauvais (Oise).
- Monsieur André LAURENT, né le 10 mars 1944 à Val-et-Châtillon, décédé le 15 avril 2019 à Magny-Vernois (Haute-Saône).
- Madame Jacqueline BRUCKER née ADRIAN le 15 mars 1933 à Val-et-Châtillon, décédée le 10 juin 2019 à Cirey-sur-Vezouze.
- Madame Clara ISS née SAPORETTI le 28 janvier 1933 à Val-et-Châtillon, décédée le 1er juillet 2019 à Lunéville.
- Madame Monique LÉVEILLÉ née SCHALL le 2 avril 1932 à Val-et-Châtillon, décédée le 9 juillet 2019 à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin).
- Monsieur Michel ROMARY, né le 13 février 1944 à Val-et-Châtillon, décédé le 14 août 2019 à Vantoux (Moselle).
- Madame Nicole GILLET née CUNIN le 30 janvier 1946 à Val-et-Châtillon, décédée le 12 octobre 2019 à Sarrebourg (Moselle).
- Monsieur Jean-Claude CHOWANSKI, né le 11 novembre 1952 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 26 novembre 2019 à Lunéville.
- Madame Irène LANCEN, née SCHMITT le 2 mars 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 8 décembre 2019 à Saint-Gobain (Aisne).
- Madame Gisèle Marie-Thérèse SCHMAUCH, née GUILLON le 15 avril 1930 à Val-et-Châtillon, décédée le 15 décembre 2019 à Hagondange (Moselle).
- Madame Chantal MAIRE, née le 17 septembre 1957 à Cirey-sur-Vezouze, décédée le 22 décembre 2019 à Gerbéviller.
- Madame Juliette CHATEL, née GÉNELOT le 31 mars 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 décembre 2019 à Senones (Vosges).

Hommages posthumes

Marguerite Labolle (1920-2019)

Marguerite Labolle, doyenne de Val-et-Châtillon, est décédée samedi 2 mars 2019 à Lunéville à quelques semaines de ses 99 printemps.

Née le 4 avril 1920 au Val, Marguerite, Marie, Odette Voignier, issue d'une vieille famille du village, est la dernière de trois enfants d'Emile Voignier et de son épouse Mathilde, née Cayet. Elle avait un frère Emilien et une sœur Marie-Louise, épouse du regretté André Denis, nés avant la grande guerre.

Après une enfance au village comme tous les jeunes gens de sa génération, elle devient tisserande à la société cotonnière de Lorraine.

Le 20 juin 1942, elle épouse Jean Labolle, de quelques mois son cadet, à Val-et-Châtillon. De leur union naîtra une fille, Josiane. Le cercle familial s'agrandira plus tard avec deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants : Chloé, Eve, Léo et Salomé.

Avant l'âge de la retraite, ils effectueront la poursuite de leur carrière à Golbey avant de revenir dans leur village natal. Le fleurissement de sa maison et la culture de son jardin faisaient partie de ses activités préférées.

Marguerite était avant son grand âge une paroissienne fidèle de cette église. Elle nous avait confiés regretter toute cette époque religieuse du village. Sa foi chrétienne était comblée par la messe télévisée du dimanche qu'elle suivait avec assiduité.

Roland Marchal (1927-2019)

Doyen des hommes depuis janvier 2016, Roland Marchal s'est éteint à l'hôpital de Lunéville le lundi 22 juillet quelques semaines après avoir soufflé ses 92 printemps. Né le 29 juin 1927 à Bertrambois, il y a passé son enfance avec ses parents et ses sœurs, Janine et Andrée. Orphelin de père à 6 ans, sa mère a élevé seule ses enfants et la famille s'est installée au Val. Chargé de famille, il n'a pas effectué son service militaire. Il a occupé tour à tour le poste de contre-maître à l'usine Bechman, puis de gardien de propriété privée pour les Ets Lerebourg à Nancy, et a terminé sa carrière à la mairie de Vandœuvre. À la retraite, avec son épouse Gisèle, avec qui il s'est marié à Val-et-Châtillon le 26 mai 1951, il est revenu dans la maison de famille au village. Roland Marchal était papa de deux filles, Brigitte et Valérie. Deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Il aimait la pêche et la chasse ; il fut longtemps président de l'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon.



Elle a eu la douleur de perdre son époux, Jean, le 2 mai 2007 à Blâmont après 65 ans de mariage.

Le 26 janvier dernier, à l'occasion des vœux aux doyens du village, nous avons eu l'occasion de lui rendre une visite, que nous ne pensions pas être la dernière. Encore très alerte et autonome, elle nous avait préparé le café et les petits gâteaux afin de faire plaisir. Elle était heureuse de bavarder de ses souvenirs du temps passé mais aussi d'évoquer la situation de ses petits-enfants, dont son petit-fils, professeur aux Etats-Unis. Elle s'intéressait encore à l'actualité et même aux nouvelles technologies permettant de communiquer à travers le monde grâce à Internet. Il restera de Marguerite Labolle, beaucoup de simplicité et de gentillesse.

Nos très sincères condoléances à sa famille.



Ses obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 25 juillet à 15 h en l'église de Val-et-Châtillon suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nous exprimons à Gisèle, avec qui Roland a partagé sa vie pendant 68 ans, ainsi qu'à sa famille, toutes nos plus sincères condoléances.

Roland Dardaine (1929-2020)

C'est par une triste nouvelle que s'ouvre l'année 2020 pour la Commune de Val-et-Châtillon. C'est avec beaucoup d'émotion que la Municipalité a appris le décès de Roland Dardaine, survenu à Val-et-Châtillon dans sa 91ème année.

C'est une figure locale ayant marqué la vie de la commune tant par sa profession de secrétaire de mairie que par son implication dans la vie associative telles que les Gas du Val, l'ACCA ou encore Familles Rurales, qui disparaît.



Roland Dardaine, à gauche, secrétaire de mairie aux côtés du maire Gratien Lorrain

C'est à Val-et-Châtillon, le 3 mai 1929, que naît Roland Dardaine. A seulement l'âge de 14 ans, en plein milieu de la guerre, il entre par la grande porte de la mairie, le 27 octobre 1943. Il est nommé employé de mairie et porteur de dépêches. Il débute ainsi une carrière longue de 46 années ! Le 1er janvier 1951, il devient secrétaire de mairie en titre. Cette longue carrière ne s'interrompt qu'une seule fois lorsqu'il doit souscrire aux obligations militaires. Tout ce labeur lui vaudra d'être dignement récompensé pour atteindre la médaille départementale et communale or.



Doté d'une haute conscience professionnelle doublée d'une grande discrétion, Roland Dardaine était alors capable de connaître les dates de naissance de chacun des administrés de la commune ! Renard de naissance, il connaissait beaucoup de choses sur le passé et les gens du Val. Son témoignage sur la Libération du Val le 19 novembre 1944 apporte encore aujourd'hui un document d'une grande valeur authentique.



Ste Cécile 1965: Fanfare - à gauche.

En dehors de sa vie professionnelle, Roland Dardaine occupe la fonction de moniteur des Gas du Val pendant 30 ans ainsi que 20 années à la Fanfare. Ces mérites lui valent la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Passionné par la chasse, il est longtemps vice-président de l'ACCA et président pendant également près de 20 ans. Il a même le grade de Lieutenant de Louveterie.

Le 30 décembre 1950, il épouse à Val-et-Châtillon, Jacqueline Laurain, jeune institutrice, âgée de quelques mois de plus que lui. Le cercle familial s'agrandit avec la naissance de trois fils : Alain, Jacques et André ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Avec son épouse, ils ont été des piliers de la vie de la commune. Très soudés, ils se sont épaulés l'un et l'autre dans les différents projets et missions.

Depuis le 22 juillet dernier, quelques semaines après son 90ème anniversaire, il est devenu le nouveau doyen du village, succédant à un autre Roland, Roland Marchal.



La Commune, aujourd'hui en deuil, a perdu un de ses plus grands serveurs et exprime à sa famille et tout

particulièrement à son épouse, Jacqueline, sa vive émotion et ses plus sincères condoléances. Il demeurera attaché à la mairie par ses nombreuses notes et archives où son écriture restera à jamais couchée sur le papier que les nouvelles générations déchiffreront comme un passage de témoins au service de « son Val ».

Nous exprimons à son épouse, ainsi qu'à toute sa famille, toutes nos plus sincères condoléances.

Olivier BENA

Programme assainissement collectif

Les travaux de la tranche ferme sont terminés. Les contrôles d'étanchéité des collecteurs et les passages caméra dans ces derniers ont été réalisés. Les contrôles des compactages des fouilles également. Ces contrôles ont été faits par l'entreprise INERA et se sont révélés positifs pour l'ensemble des réseaux.

Les réfections de chaussée et trottoirs ont pu être réalisées à la suite. Seules les rues Haute Molière et Basse Molière ont des réfections provisoires et seront faites en pleine largeur au printemps 2020.

Travaux non prévus et réalisés

L'inspection caméra réalisée dans les collecteurs rue Nitra a révélé que les collecteurs étaient très détériorés, d'où nécessité de les remplacer.

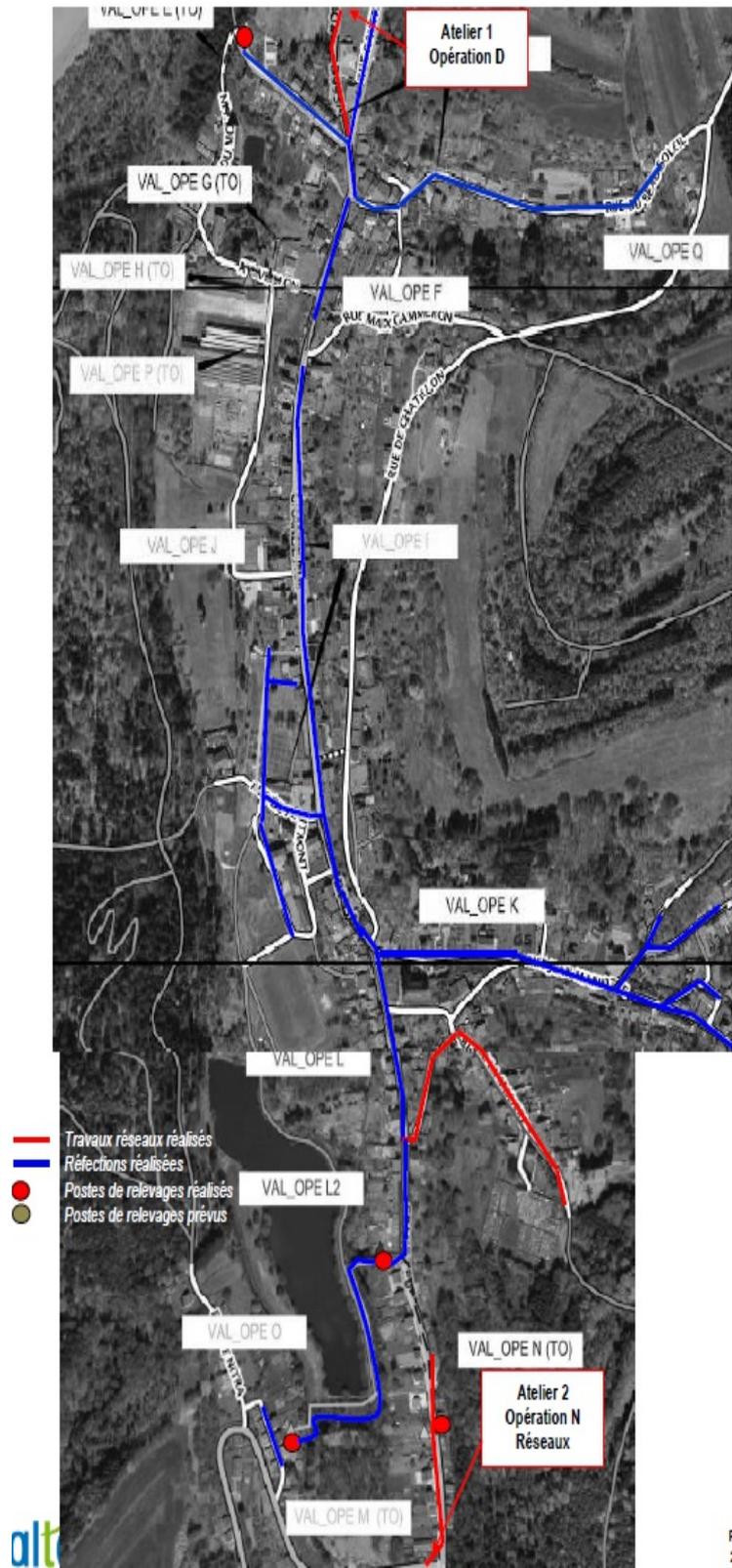
Pose du poste de relevage Rayeterre suite à présence de roche.

Pose du dégrilleur automatique au poste principal Morval.



Essais d'étanchéité des collecteurs

Plan de situation des rues réalisées



POSTES DE RELEVAGE

Poste principal Morval



Poste situé rue Morval. Ce poste est équipé d'un dégrilleur automatique afin de trier les déchets provenant des collecteurs et de les rejeter dans une poubelle. La longueur du réseau de refoulement en canalisation fonte Ø100 est de 950.00 ml.

Poste Petitmont



Ce poste est situé dans le parc communal à côté du belvédère. La longueur du réseau de refoulement en canalisation fonte Ø 100 est de 490.00 ml

Poste Rayeterre



Poste situé en haut de la rue Rayeterre. Ce poste n'était pas prévu au marché initial. Il a fallu changer

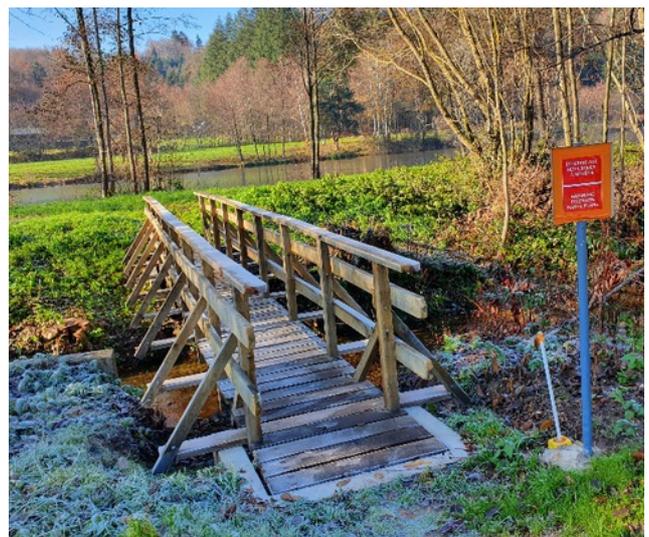
le tracé des réseaux du projet compte tenu de la présence de roche au niveau des anciennes carrières sur une profondeur moyenne de 5.00 m, ce qui a empêché la pose des collecteurs en gravitaire. Ce changement de projet n'a pas entraîné de plus-value sur le montant des travaux de l'opération.

La longueur de refoulement en canalisation PEHD Ø63 est de 150.00 ml.

Poste Bajeu



Ce poste est situé dans le chemin communal qui donne sur la Grande Rue en aval des cités du Bajeu. La longueur de refoulement en canalisation PEHD Ø 75 est de 135.00 ml. Le réseau de transfert étant posé sur le trottoir devant les cités, la municipalité a demandé à l'entreprise de poser en parallèle une canalisation d'eau potable en Ø63 PEHD afin d'éviter d'aller sur la Grande Rue pour la reprise des branchements plombs. Le terrain communal a été nivelé afin de pouvoir accéder à la nouvelle passerelle créée à l'occasion du passage en encorbellement de réseau pression des cités Nitra.



Cet ouvrage a été réalisé entièrement par nos employés communaux Rémi et Landry. Des poutres de charpente métalliques des anciennes cotonnières servant de support à la passerelle ont été triées, décapées et peintes. Le plancher et les gardes corps sont en acacia. Bois donné par un mécène à la commune.

Poste Nitra

Ce poste est situé derrière les cités de la rue Nitra. La longueur de la canalisation de refoulement en PEHD Ø 75 est de 440.00 ml. Elle est posée le long de l'étang communal pour rejoindre la Grande Rue via le passage en encorbellement sur la passerelle (accroché à la passerelle) pré citée.



Problèmes constatés sur les réseaux :

Il est constaté à ce jour que de nombreuses lingettes, couches, blocs de papier toilettes, coton et autre s'écoulent dans les collecteurs neufs. Ces déchets ne doivent pas être mis dans les toilettes. Cet amoncellement de déchets peut provoquer l'obturation des collecteurs et un mauvais fonctionnement des pompes des postes de relevage.



Il est donc demandé aux riverains de ne pas mettre ces déchets dans les WC, même si sur les emballage il est mentionné : biodégradable.

TRAVAUX TRANCHES CONDITIONNELLES

Les travaux de la tranche conditionnelle ont débuté. Deux opérations de cette tranche seront terminées pour fin 2019, hors réfections de chaussée qui seront réalisées au printemps 2020.

Il s'agit des travaux situés à chaque extrémité du village. Grande rue coté Saint Sauveur :



Route de Cirey :



Pose du poste de relevage Fontaine.

Poste qui devait être mis devant la Fontaine, mais après acquisition d'un terrain « bien sans maître » par la commune, celui-ci a été déplacé. Ce qui a permis de créer quelques places de stationnement.



Aménagements voiries :

Les rues ont été refaites en pleine largeur, les trottoirs abîmés en parti refaits, des modifications des hauteurs de bordures pour permettre le stationnement ou les accès aux garages.

Les trottoirs abîmés Grande Rue seront refaits en partie au premier semestre 2020 suivant le bilan financier de la tranche ferme.

Les rues restant à réaliser au premier semestre 2020.

Finition revêtement de chaussée Grande Rue.

Gravillonnage en pleine largeur rue Basse et Haute Molière.

Pose des réseaux rue de Châtillon.

Reprise des eaux usées musée du textile et ateliers municipaux.

Rue Veillon pose d'un poste de relevage et reprise de deux habitations via le terrain de la grotte de la Vierge.

Rue du Moulin : pose d'un poste de relevage.

Remplacement des collecteurs rue du Moulin. Travaux non prévus au marché de base. Mais il a été constaté, après inspection caméra, que les tuyaux étaient très détériorés. D'où nécessité de les remplacer. Cette rue sera refaite en gravillonnage pleine largeur, comme les autres rues.



Reprise des bordures du Bajeu



Gravillonnage rue Jean Mariotte

BRANCHEMENTS PLOMBS



Branchements en plomb Grande Rue

Le changement de l'ensemble des branchements en plomb sera réalisé pour fin 2019. Il était prévu de refaire 80 branchements en plomb dans le cadre du marché, comprenant la dépose des tuyaux en plomb, le changement des ensembles de manœuvres, la pose de canalisations PEHD 16 bars diamètre 25mm ou 32mm, la pose de regard de comptage en limite de propriété et le changement des réseaux en domaine privé jusqu'à l'ancien compteur.

Lors des fouilles d'assainissement, l'entreprise a trouvé des branchements en plomb non répertoriés.

Ce qui ramène l'action à 110 branchements changés.

Remerciements

La municipalité remercie la population pour sa collaboration et sa compréhension envers les entreprises lors des travaux, les employés communaux pour leur investissement afin d'aider au mieux les entreprises pour la situation des réseaux existants, les coupures d'eau, etc., ainsi que l'ensemble des acteurs de ce projet concrétisé à ce jour à 80 %.

Station d'Épuration des Eaux Usées de Cirey-sur-Vezouze et Val-et-Châtillon

Les travaux de la STEP sont terminés et ont été réceptionnés début décembre 2019.



Principe de fonctionnement de la STEP

Filière de traitement globale

1. Arrivée des eaux brutes
2. Dégrilleur : élimine les déchets grossiers
3. Postes de refoulement : permet de remonter les eaux vers les ouvrages d'alimentation des filtres
4. Chambres à vanne électriques (14 u) : distribuent les effluents à la surface des filtres
5. Ensemble de 12 Macrophytres® de 3468 m² (12x289 m²): épuration principale (matières particulaires et carbonées)
6. Canal de mesure : pour le contrôle des eaux traitées
7. Rejet des eaux traitées dans une Zone de rejet végétalisée et dans la Vezouze



Les multiples avantages des Filtres plantés de roseaux

- Très bonnes performances épuratoires
- Aucun risque d'odeur
- Simplicité d'entretien (faucardage annuel)
- Faible coût d'exploitation : faible consommation électrique, pas de produit chimique
- Très faible production de boues valorisables
- Excellente intégration paysagère
- Bonne adaptation aux variations de charge

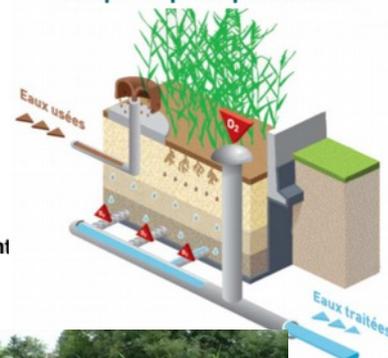
Les roseaux, acteurs biologiques indispensables

Avec un réseau racinaire très dense et une croissance rapide, les *Phragmites* permettent

- d'éviter le colmatage des surfaces
- l'apport d'oxygène dans le massif.
- la fixation des bactéries épuratrices sur les rhizomes



Coupe de principe du filtre



Que deviennent les boues ?

Les matières solides retenues en surface sont naturellement déshydratées et minéralisées par l'action conjuguée des bactéries et végétaux. Le curage s'effectue sur seulement 20 cm après 15 ans d'utilisation. Les volumes extraits sont très faibles par rapport aux autres procédés, avec une qualité permettant une revalorisation agricole sans nuisances.



Principe de fonctionnement de la Zone de Rejet Végétalisée

Qu'est ce qu'une Zone de Rejet Végétalisée? (ZRV)

Implantée en sortie de la station d'épuration filtres plantés de roseaux, la ZRV est un espace propice pour:

- l'**infiltration naturelle des eaux** en sortie de la station d'épuration
- le **développement de la biodiversité** faunistique et floristique
- une **zone tampon** entre la station et le milieu naturel (rejet des eaux au ruisseau)
- **valorisation et l'amélioration de la qualité des milieux**
- **la mise en valeur du paysage**
- un **outil et un support pédagogique**

La ZRV est constituée de plusieurs types d'aménagements qui engendrent des milieux différents:

- **Des fossés** (favorisent la vitesse d'écoulement et la connexion entre les milieux) => **1**
- **Des mares** (propice au développement de la faune aquatique) => **2**
- **Des talus en pente douce** (support pour une végétation semi-aquatique) => **3**
- **Des îlots hors d'eau** (abris pour la faune) => **4**



Exemples de plantes présentes dans la ZRV:



Lythrum salicaria



Scirpus lacustris



Iris pseudo-acorus



Juncus effusus



Les eaux usées provenant de Val-et-Châtillon transitent vers Cirey-sur-Vezouze via le poste de relevage principal Morval.

Elles sont acheminées vers le poste de relevage principal de Cirey-sur-Vezouze.

Ces eaux arrivent à la STEP et sont dispersées dans les bassins d'infiltration afin d'être traitées et rejetées dans la zone de rejet végétalisée, et transitent vers la Vezouze.



Dispersion dans les bassins d'infiltration

Thierry Culmet

Adjoint délégué aux travaux

Autres travaux

Accessibilité de la mairie et de l'agence postale :

Un accès pour personnes à mobilité réduite est créé dans l'ancien garage de la mairie. Un élévateur a été installé par l'entreprise de Raon l'Etape « AEA Elevateur » pour un montant HT de 15 175 €.

L'accès est en cours d'aménagement par les employés municipaux (création d'une cloison, rabaissment du plafond, etc...).

Une place de parking PMR sera créée à proximité de l'entrée PMR.

Les travaux d'accessibilité sont subventionnés à 30 % par la DETR à hauteur de 7000 € par le Département (C.T.S.).



Accessibilité de la salle des fêtes :

La rampe d'accès PMR avec garde-corps galvanisé a été réalisée par l'Eirl Guillaume CALVISIO pour un montant HT de 12 467,50 €.

La réfection de l'enrobé devant la rampe sera faite par l'entreprise Prestini.

Un aménagement sera réalisé par les employés municipaux avec la création d'un espace vert le long du mur.



Divers



Réfection de l'escalier de Bornabois par les employés



Réalisation de la passerelle entre le Bajeu et l'étang (cf version finie dans les pages assainissement)



Dégagement autour de la fontaine de Rayeterre

Il y a 40 ans : l'éboulement de rochers à la sortie du village

Il y a tout juste 40 ans, le samedi 10 février 1979, en soirée, se sont détachés deux blocs de rocher importants à la sortie de la localité, au carrefour qui conduit vers Saint-Sauveur et Badonviller. Le plus petit d'une vingtaine de tonnes a suffi à barrer la route départementale à tout véhicule durant deux jours. Le plus gros, dépassant largement les 300 tonnes, se fixa sur le bas-côté de la route.

Fort heureusement, il n'y eut aucune victime humaine mais uniquement la destruction du chalet abribus se trouvant à proximité. Seul un cycliste passant quelques instants auparavant aura à se retourner pour être témoin de l'éboulement.

D'autre part, la maison située en face du point de chute avait été évacuée. Les pompiers rendus sur les lieux ne purent pas détacher de la paroi une partie du rocher restant dangereuse malgré l'emploi d'une lance puissante.

Le rapport alarmant d'un géologue présenté au maire de l'époque, François Romary, conclut à la nécessité de faire tomber une partie de la falaise, environ 500 m³, sous peine de voir ces pierres tomber à leur tour sur le village.

Pour sécuriser le site, les rochers menaçants sont tombés sous les coups de butoir du groupe des 22 hommes issus du génie du 2^{ème} régiment de Metz. Dans un rayon de 100m, tous les riverains avaient été invités à quitter leur domicile le temps des opérations. Ce n'est pas un procédé par dynamitage qui a été mis en œuvre mais un tirage avec des câbles. Le dispositif a pris 3h de préparation car il fallait d'abord creuser une tranchée à l'arrière du rocher. Les pompiers étaient assurés au moyen de cordes, à la manière d'alpinistes. Un câble était hissé au sommet et la tête du rocher prise dans une boucle.

En contrebas, un engin tracteur avait à peine tendu ce dernier qu'à la surprise générale, une masse de 300t s'effondra comme un château de cartes ! L'entreprise continua dans la journée pour une masse beaucoup moins importante.

De nombreux villageois ont suivi l'ensemble des événements avec intérêt et stupéfaction. Quelques jours plus tard, un vin d'honneur offert par la Municipalité permit de remercier ces jeunes militaires de leurs services.

Olivier Béna



Situation actuelle des roches du village :

Depuis ces événements, l'État a diligenté une analyse sur les roches du village présentant des caractéristiques voisines (Grande Rue, Jean-Mariotte, Martinchamps).

A chaque vente de maisons, un avis sur les dangers d'inondation, d'érosion des terrains rocheux, se référant aux dossiers « étude hydromorphologique de la Vezouze, étude des roches » est fourni lors des demandes de notaires. Ils sont, par ailleurs, consultables en mairie par les particuliers.

Une analyse du BRGM, datant de 2016, a été réalisée sur les roches derrière les Cités de Cirey, qui n'avaient pas été répertoriées dans le dossier, des petits éboulements ayant alerté les habitants. Une nouvelle étude relative au Plan de Prévention des Risques d'aléas « chutes de blocs » a débuté à Val-et-Châtillon. Il a été demandé d'étudier en priorité le risque concernant les roches des cités de Cirey et celles de Martinchamps.

C'est un cas complexe, sur des terrains privés, concernant deux rues. Les problèmes sont en cours d'étude. Des entreprises spécialisées ont été sollicitées pour des devis de travaux curatifs immédiats et de protection à l'avenir.

Josiane Tallotte

Résumé des décisions du conseil municipal

*Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.
Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.*

Les élus municipaux

- Mme TALLOTTE Josiane - Maire
- Mme GERARD Marie-Thérèse – 1er adjoint
- M. BENA Olivier – 2ème adjoint
- M. CULMET Thierry – 3ème adjoint
- Mme RIEHL Laurence
- Mme DUQUENET Colette
- M. AUBERTIN Marc
- M. CHAPUIS Romain
- Mme HALBEHER Martine
- M. DUPRE Steven
- M. DUPRE Jean-Pierre
- M. FRAPPART Lionel
- Mme EHRLE Josiane – déléguée à la salle des fêtes

25 janvier 2019

Le conseil municipal

- admet en non valeur 741,25 € (budget eau et assainissement) ;
- émet une motion contre la suppression du distributeur de billets de Cirey ;
- affermit les tranches conditionnelles du marché d'assainissement ;
- approuve l'avenant 2 du marché de Mission de Maîtrise d'oeuvre d'un montant de 23551,35 € ;
- sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant concernant les travaux d'assainissement d'un montant subventionnable de 1 446 431,90 € ;
- autorise de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite des crédits suivants : 10 000 € au compte 2138 et 15,50 € au compte 261 ;
- décide que le bouleau en zone difficile sera vendu entre 1,5 et 3 € le stère ;
- fixe le prix du bulletin à 5 €.

22 février 2019

Le conseil municipal

- décide d'acheter aux usagers la tuyauterie nécessaire pour le raccordement à l'assainissement collectif ;

- a obtenu des tarifs intéressants pour les particuliers concernant la location de pelles mécaniques et des vidanges de fosses septiques ;
- décide l'aide pour l'installation d'une pompe (sera étudiée au cas par cas).
- décide que Rémi Gérard et Landry Poitier peuvent faire gratuitement du bois de chauffage avec le bois coupé pour dégager la ligne électrique de la Bouhaie.

8 mars 2019

Le conseil municipal

- autorise la réalisation du projet en validant la convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes de Val-et-Châtillon ;
- approuve les comptes administratifs de gestion (voir page suivante)
- fixe ainsi le prix de l'eau :

m ³ d'eau HT :	1,60 €
Abonnement HT :	30,00 €
m ³ taxe assainissement HT :	2,50 €
Part fixe assainissement HT :	40,00 €

- décide de réaliser en priorité les travaux d'accès PMR : élévateur et rampe de la salle des fêtes. Autres travaux en prévision: toitures du musée (4ème bac acier) ; chaudière des logements du groupe scolaire ; rénovation des cloches ; un pan de toiture de la maison 1 rue Veillon. Forêt : travaux sylvicoles, barrière pour le chemin entre Petitmont et Nitra, réfection de la route forestière d'Achiffet avec la commune de Petitmont (phase d'étude).

5 avril 2019

- décide d'augmenter le taux des taxes directes locales de 2 % (détail page suivante)
- approuve le budget primitif 2019 principal et celui du service eau et assainissement (voir page suivante)
- accord les subventions suivantes :
 - ADMR : 150 € ;
 - Club Vosgien de la Vezouze : 500 € ;
 - Conjoint survivants : 100 € ;
 - JS VAL : 600 € ;
 - Restos du Coeur-Relais 54 : 150 € ;
 - Souvenir Français de Cirey : 100 € ;
 - Trèfle : 200 € ;
 - Club Canin du Val : 200 € ;
 - Les Amis de d'Alfred Renaudin. : 500 € ;
 - M2C Ecole de musique : Prêt gracieux de salle. ;
 - AMC : 150 € ;

Comptes administratifs 2018

RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Budget principal	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat 2018	Résultat Clôture 2017	Part affectée à l'invest.	Restes à réaliser Dépenses (RàR)	Restes à réaliser Recettes (RàR)	Résultat clôture Corrigé des RàR
Investissement	52 928,18 €	108 338,59 €	55 410,41 €	-90 881,92 €				-35 471,51 €
Fonctionnement	403 480,19 €	460 808,43 €	57 328,24 €	79 325,07 €	74 330,99 €			62 322,32 €
Total I	456 408,37 €	569 147,02 €	112 738,65 €	-11 556,85 €	74 330,99 €			26 850,81 €

RESULTATS DU BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

Budget Eau et assainissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat 2018	Résultat Clôture 2017	Part affectée à l'invest.	Restes à réaliser Dépenses (RàR)	Restes à réaliser Recettes (RàR)	Résultat clôture Corrigé des RàR
Investissement	1 386 181,79 €	1 013 827,56 €	-372 354,23 €	474 085,49 €		1 846 509,11 €	1 892 632,89 €	147 855,04 €
Fonctionnement	88 272,50 €	81 055,51 €	-7 216,99 €	37 792,95 €				30 575,96 €
Total II	1 474 454,29 €	1 094 883,07 €	-379 571,22 €	511 878,44 €	0,00 €			178 431,00 €

Total III GLOBAL 1 930 862,66 € 1 664 030,09 € -266 832,57 € 500 321,59 € 74 330,99 € **205 281,81 €**

Budgets primitifs 2019

Budget primitif 2019 COMMUNE		
FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	491 907,41 €	465 056,60 €
Restes à réaliser		
002 résultat de fonctionnement reporté		26 850,81 €
Total section	491 907,41 €	491 907,41 €
INVESTISSEMENT		
Crédits votés	113 882,26 €	149 353,77 €
Restes à réaliser		
001 solde d'investissement reporté	35 471,51 €	
Total section	149 353,77 €	149 353,77 €
Total du budget	641 261,18 €	641 261,18 €

Budget primitif 2019 Eau et assainissement		
EXPLOITATION		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	93 103,62 €	98 731,80 €
Restes à réaliser		
002 résultat d'exploitation reporté		30 575,96 €
Total section	93 103,62 €	129 307,76 €
INVESTISSEMENT		
Crédits votés	988 118,90 €	863 658,55 €
Restes à réaliser	3 226 011,80 €	2 892 965,90 €
001 solde d'investissement reporté		474 085,49 €
Total section	4 214 130,70 €	4 230 709,94 €
Total du budget	4 307 234,32 €	4 360 017,70 €

Vote des taxes directes locales

	Taux 2018	Bases prévisionnelles	Taux 2019 votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	14,97 %	440 600 €	15,27	67 280,00 €
Taxe foncière (bâti)	8,92 %	386 700 €	9,10	35 190,00 €
Taxe foncière (non bâti)	35,61 %	53 600 €	36,32	19 468,00 €
CFE	18,14 %	9 600 €	18,50	1 776,00 €
			total	123 714,00 €

5 avril 2019 (suite)

Le conseil municipal,

- maintient le poste d'adjoint technique à temps plein et charge le maire de procéder au recrutement d'un agent technique pour le 11 juin 2019 ;
- résilie le bail de location de l'ancien bureau de poste à la demande du locataire, celui-ci pourra l'occuper occasionnellement pour la somme de 10 euros par demi-journée.
- Décide d'acquérir la parcelle B415 au prix de 152 € (20 € l'are).
- s'oppose à un système d'aide en deux temps, prévu par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un cofinancement avec la DETR, car incompatible avec le calendrier des travaux d'assainissement ; et rappelle qu'il avait été annoncé que l'aide de l'Agence ne serait allégée que dans la mesure où le plafond des aides de 80 % serait dépassé.

21 juin 2019

Le conseil municipal,

- approuve la décision modificative suivante : D 2138 : +15,50 € ; D216 + 15,50 € ;
- nomme l'agent administratif Alain GERARD coordonnateur de l'enquête de recensement 2020.
- en non-valeurs les pièces de la liste 3823720232 pour un montant total de 22,04 €.
- décide que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.
- décide de céder la parcelle cadastrée B 573 de 628m² à madame Marie-Thérèse ANDRE au prix de 30 € l'are, soit 188,40 €.
et la parcelle cadastrée D 40 de 1300m² à monsieur Philippe ETIENNE au prix de 30 € l'are, soit 390 €.
- refuse de vendre une partie de la parcelle AC290 considérant qu'une conduite communale passe dans cette partie, mais permet à l'intéressé un accès à côté de la barrière de l'aire de camping-cars.
- demande que la coupe forestière de la parcelle 24 prévue en 2021 soit avancée d'un an, afin de dégager le chemin et les arbres qui sont proches d'un projet de construction.
- attribue un subvention de 250 € à l'association des parents d'élèves de Cirey.
- sollicite auprès du Département une subvention Contrat Territoires Solidaires pour les travaux suivants : rénovation du côté nord de la toiture de la maison 1 rue Veillon pour un montant de 5087,23 € HT et rénovation des cloches pour un montant de 2599 € HT.
- approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont pour le financement du déploiement de la fibre.

4 octobre 2019

Le conseil municipal,

- fixe ainsi le programme 2020 de coupes forestières :
Parcelle 27, surface : 6.06 en bois façonné
Parcelle 24, surface : 11 ;08 en bois façonné
- fixe le prix du bois de chauffage à façonner à 12€ TTC le stère de hêtre et 3 € TTC le stère de bouleau, jusqu'à demi tarif en zone difficile.
- rembourse à madame Tallotte la somme de 79,50 € avancée pour le paiement des 5 repas offerts aux 4 jeunes du chantier Argent de Poche .
- approuve la décision modificative du budget principal : D 165 : +100 € ; D 2138 : - 100 €.
- approuve la décision modificative suivante du budget eau/assainissement : D66111 + 10000 €.
- décide que la durée de la convention de mise à disposition du local à l'ACCA sera en adéquation avec celle du bail de chasse ;
- spécifie la zone extérieure utilisable par le locataire Machet Production, correspondant aux deux travées devant le local (environ 1090m²) .
- approuve le non remboursement de 5 dépôts de garantie suivants pour un montant total de 1263,59 €.
- approuve le principe de cofinancement des travaux de couverture de la salle des fêtes préalables à l'installation de panneaux photovoltaïques, entre la SAS *Centrales Villageoises* (8500 €) et la commune de Val-et-Châtillon (6317,47 €).
- approuve les travaux de remplacement des noues de la toiture du musée du textile pour un montant de 14 711,01 € HT.
- décide à l'unanimité d'accorder une aide de 25 % aux particuliers qui doivent s'équiper d'une pompe de relevage d'assainissement ; cette somme sera déduite sur la facture d'eau-assainissement.
- approuve l'avenant n°5, modifiant l'opération O (Nitra) du lot 1 pour un montant de 42 924,60 € HT, pour le remplacement des réseaux d'assainissement de Nitra, nécessaire compte tenu de leur état.
- autorise madame le maire à lancer une procédure d'acquisition des parcelles suivantes présumées sans maître :
AD 128 (320 m²) ; AD 55 (435 m²) ; AD 60 (450 m²) ; AD 71 (960 m²) ; AD 72 (560 m²) ; AD 97 (280 m²) ; AD 216 (1085m²) ; AD 219 (330m²) ; D 48 (1330 m²) ; B 234 (940 m²) ; B 168 (1090 m²) ; AB 101 (150 m²).
- approuve l'acquisition des parcelles AE 237, 318 et 319 aux différents propriétaires de NITRA pour le prix de 30 € l'are, soit 130.80 €
- approuve l'ajout de parcelles AE 313 et 314 dans l'acte authentique, sans surcoût afin de régulariser l'intégration de la voirie de Nitra dans le domaine public.

- approuve l'acquisition des parcelles AC 460 et 462 pour le prix de 30 € l'are, soit 114,60 €.
- accorde une subvention exceptionnelle de 200 € au Club Canin du Val à l'occasion du championnat de France Van Cappel le week-end du 7 décembre .
- approuve l'offre de Guillaume Calvisio pour la rampe d'accès PMR de la salle (11760,50 € HT).

4 octobre 2019

Le conseil municipal,

- approuve les demandes d'entrée du SDAA 54 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU SANON pour son périmètre entier et de la commune d'HAMONVILLE ; et les demandes de sortie du SDAA 54 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT pour son périmètre de substitution (Azerailles, Baccarat, Bertrichamps, Brouville, Deneuvre, Flin, Fontenoy-la-Joûte, Franconville, Gélacourt, Glonville, Haudonville, Lachapelle, Lamath, Magnières, Merviller, Moyen, Pettonville, Thiavillesur-Meurthe, Vacqueville, Vallois, Vathiménil, Veney), de la COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSELLE ET MADON, de la COMMUNAUTE DE COMMUNES SEILLE ET GRAND COURONNE pour son périmètre de substitution (Bratte, Moivrons, Villersles-Moivrons) et la commune de FENNEVILLER.
- suite à des incivilités, fixe ainsi les horaires d'ouverture de l'agence postale communale à compter du lundi 2 décembre 2019 : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 11h45.
- fixe la rémunération des agents recenseurs à 500 € de traitement forfaitaire brut.
- accepte de rembourser à Alain GERARD la somme de 38,84 € pour l'achat d'un amplificateur de signal GSM destiné à l'atelier municipal.
- accorde une subvention de 150 € à la Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon.
- approuve l'avenant n°6 du lot n° 1 du marché d'assainissement, opération E Moulin, d'un montant de 62 915,09 € HT (remplacement des réseaux existants de la rue du Moulin nécessaire compte tenu de leur état).
- approuve l'inscription au budget eau-assainissement
 - de la totalité des travaux des tranches conditionnelles et frais connexes, soit 975 095,93 €
 - de la totalité des avenants de la tranche ferme et des tranches conditionnelles, soit 137 654,69 € de travaux (avenant 1 du lot 2 et avenants 5 et 6 du lot1) et 23 551,35 € de maîtrise d'oeuvre (avenant n°2)
 - de la totalité des subventions attribuées, soit 695 935 € (agence de l'eau + DETR)
 - du besoin de financement correspondant en emprunt, soit 440 366,97 €
 - et, considérant que des dépenses connexes avaient été prévues par erreur à l'article 203/20 au lieu de 2315/23, le virement de 118488,19 € d'un article à l'autre
 - soit, vu les sommes déjà inscrites au budget primitif, la décision modificative n°2 suivante au budget eau et assainissement 2019 :
D203 : - 118 488,19 €
D2315 : 308 269,26 €
R131 : 45 935 €
E1641 : 240 366,97 €
- fixe à 25 000 € le montant du remboursement que doit effectuer le service eau/assainissement au budget communal pour la mise à disposition du personnel technique et administratif pour l'année 2019.
- approuve la décision modificative suivante du budget principal :
D 2135 = +625,40 €
R 2315 = +625,40 €

Qualité de l'eau (2018)

MICROBIOLOGIE

	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	9	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE

	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	2,93 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.

DURETE (TH)

Teneur en calcium et magnésium dans l'eau

	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

AGRESSIVITE DE L'EAU

Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

En moyenne, l'eau distribuée a été agressive. Une telle eau peut être corrosive et dissoudre les métaux présents dans les canalisations, et notamment le plomb qui peut être à l'origine de cas de saturnisme.

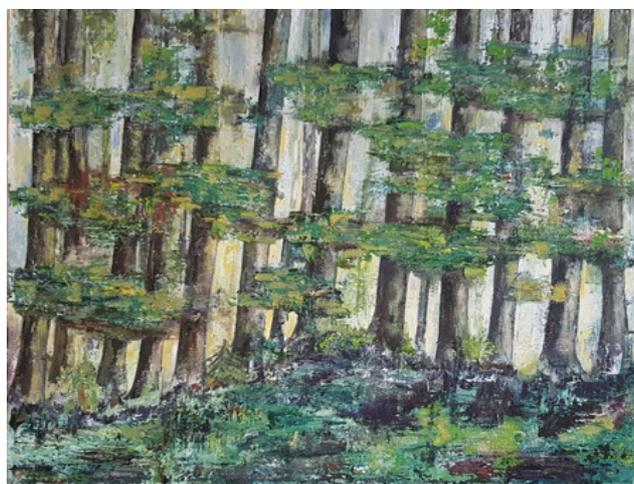
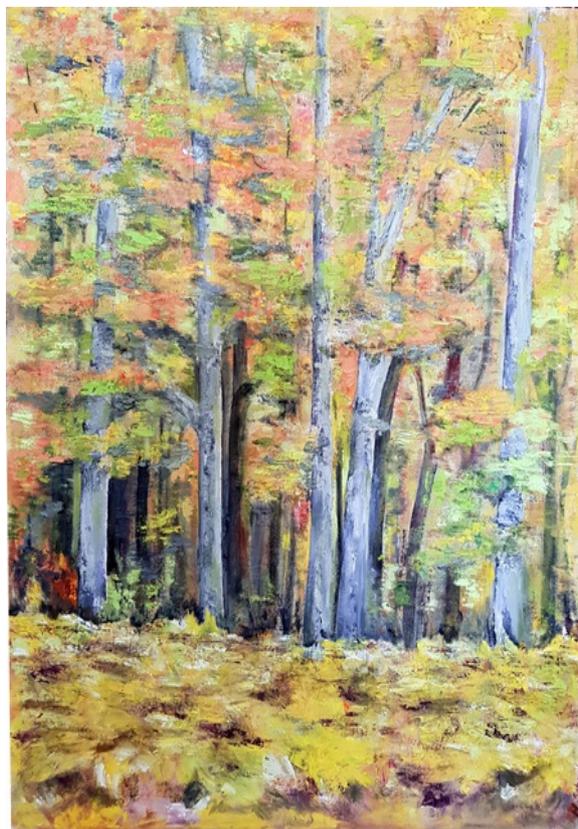
Exposition Patrimoniale

Notre découverte de l'environnement du village se termine par la vallée de Châtillon, riche de son ruisseau, de son histoire, de sa richesse géologique, de sa flore et de sa faune, de son impact économique, d'où les focus sur le château de Châtillon, sur Saussenrupt, Sainte Catherine, les petits trains forestiers (militaires parfois) des 2 vallées et de leurs affluents.

Culture et arts enrichissent ces thèmes. Légendes, symbolique des noms de lieux, de roches, peintures, encres, lavis de monsieur Henri Schaab, photos et cartes postales anciennes s'entremêlent pour nous raconter notre passé et nous solliciter pour notre futur et celui de nos descendants.

N'oublions pas le 7ème art (celui du cinéma) qui a porté mondialement depuis 50 ans la beauté des lieux et le caractère des habitants, ainsi que les problèmes et les sentiments de notre région, symboles de tant d'autres contrées de notre planète !

Alors laissez-vous porter par les pages qui suivent.... Entrez par la buvette – écrin rose poudré- pour 5 peintures d'Henri SCHAAB sur nos forêts.





Fées ou sirènes modernes

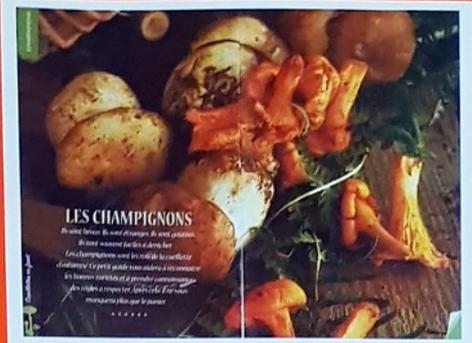
*Se confondant dans la verdure,
Se lovant sur un tronc
Comme une panthère féline,
Du éclaboussant la pelouse
Comme un coquelicot géant,
Elles étalent leur beauté
Sublimée par les diamants
L'or et les pierreries...
Puis se transforment subitement
En sirène enlaçant
Un magnifique bouleau blanc.
Cacherait-il un prince charmant ?*

*Tout peut arriver,
dans nos forêts enchantées...
Ou dans les défilés
d'une haute-couture sublimée !*

Passez la porte enlerrée, gardée par des naïades embellies par les créations de nos plus grands couturiers.

Découvrez les encre, sur les contes et légendes de notre contrée de notre invité d'honneur.

Suivez la galerie de fleurs, animaux, fruits et recettes, commune de nos deux vallées Val et Châtillon.



Focus sur Châtillon –

Le château – classé monument historique, son histoire, ses roches à nom typique, entouré de ses belles scieries, de ses forêts (énormes sources de revenus et d'emplois pour les habitants du secteur).



La roche des Voleurs de Chevaux



Voler un cheval et à plus forte raison plusieurs, entraînait autrefois la pendaison dans de nombreuses régions ! Chez nous on tranchait d'un seul coup le cou des voleurs.

Pendant un groupe de malandrins sans doute pas très malins ! s'empara des meilleurs étalons des écuries du château de Châtillon

La garde se réveilla et fonça au grand galop, sur la route de la Croix Moulin, sans doutes, Mais avec moult fracas !

La vallée effrayée s'emplit de hurlements, ce qui conduisit les voleurs à se dissimuler dans la 1ère grande grotte trouvée ! Ce qui explique son nom conservé.

Mais la morale fut sauvée ! Car les patrouilles armées eurent raison des voleurs affamés qui durent leur cachette quitter pour en prison longtemps... se reposer !

Ainsi naquit la légende du Saut du Cerf

Un jeune cerf fringant se pavait comme un paon et faisait la roue devant une petite biche singeant une star de cinéma d'antan.

Culâ, le diable farceur et charmant lui souffla des sauts puissants, de plus en plus éblouissants ! Hélas, au dernier, il rata son élan et s'écrasa en gémissant...

La petite biche pleura longtemps, longtemps des torrents de larmes en argent.

***« Tu n'es pas veuve heureusement » lui dit sa mère en la câlinant.
« Réjouis-toi donc de ce dénouement ! »***

Josiane TALLOTTE



Historique du Château de Châtillon

Construction dès le 22 juillet 1314 par Henri 1er comte de Blâmont qui venait de recevoir en héritage les bois (rive gauche du ruisseau de Châtillon et les bois de Bonmoustier). En 1326, Henri 1er est très puissant. Il meurt en 1331 et Châtillon est repris par Jean III de Salm qui n'habita jamais le château et mourut en 1378. Sa veuve vendit le château à Jean IV de Salm qui y vécut avec son épouse fille du comte de Falkenberg jusqu'à sa mort en 1386.

Le domaine et le château passent à Jean III de Bergy allié aux ducs de Bourgogne mais hostile à la maison de Blâmont.

Encore un propriétaire qui ne vécut pas au château. Son fils y demeura de 1390 à 1408, entre de nombreuses campagnes guerrières.

Sans enfant, il vendit le château et les forêts à Jean D'Haussonville ainsi que les ruines du château de Turquestein et des terres allant jusqu'à Réchicourt-le-Château. « Fantaisie de grand chasseur ou attirance pour les produits forestiers ? » dit Georges EPPE – mais non-résident à Châtillon

Il laissa Châtillon à son fils aîné Valthar d'Haussonville qui épousa Eve de Ligniville. Ses filles se marièrent dans de grandes familles lorraines : Nettancourt, Beauvau-Craon... Il meurt en 1445.



Son fils Jean III, sénéchal de Lorraine, mari de Marguerite d'Haracourt (puis de Catherine de Heu, dame d'Essey) lui succède. Il aura 2 filles. S'ensuivent beaucoup d'ayants-droit, de nombreuses divisions....

Aux partages du 1567, la baronnie de Châtillon est créée pour deux filles : l'une mariée à Georges de Nettancourt et sa sœur Marguerite à Jean II du Châtelet.

En 1611, nouveaux héritiers : la maison de Cléron de Saffre et Jean Philippe de Nettancourt et François de Lorraine de Vaudemont. Plus tard la baronnie appartient au lieutenant-général du baillage de Vic (Jean Huin) qui la revend un mois plus tard à la comtesse de Linange-Réchicourt.

En 1676, le baron Nicolas Regnault est le nouveau propriétaire.

En 1835, Joséphine Regnault épouse le baron Antoine-Louis de Klopstein et aura 6 enfants.

En 1848, 3 parts : Châtillon passe au baron Louis de Klopstein.

La famille de Klopstein, d'origine allemande, se réfugia en Lorraine dès la fin du 16e siècle en Lorraine pour échapper aux thèses luthériennes.

1587 : Mathias de Klopstein s'illustre lors de la bataille de Blâmont par les reîtres.

1638, Jean son descendant meurt en défendant Blâmont contre Bernard de Saxe Weimar et les Français. 278 ans plus tard, le baron de Klopstein, ancien commandant de cavalerie, reçoit une balle allemande alors qu'il surveillait le déplacement des ennemis depuis une fenêtre du château.

Vinrent les familles André (Philippe, Joseph) et Joseph Siat. De 1929 à 1973, ce fut Philippe et Joseph André qui furent acquéreurs. Enfin, depuis 1973, Philippe André en est devenu le seul acquéreur. Actuellement y habitent sa veuve et leurs descendants.

D'après un article de Georges EPPE.



*Focus sur l'ancien château
de Sainte Catherine*



Sur la scène évocation des moyens de transport du bois et admiration devant le courage de nos aïeux !

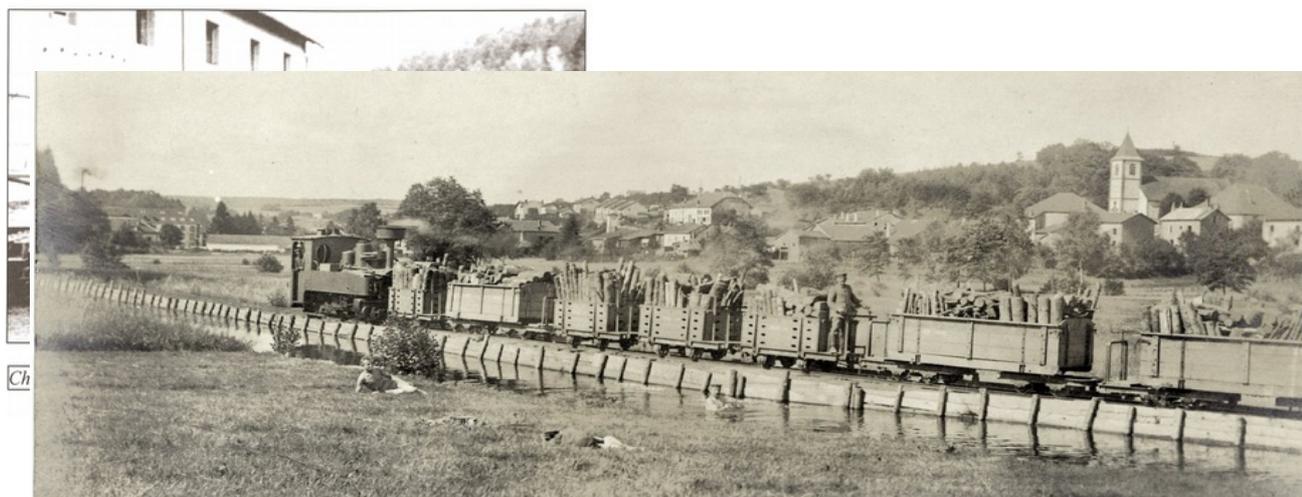


Enfin, voici l'illustration concrète du thème de la conférence du samedi sur les trains forestiers et militaires de nos Vosges gréseuses.

Voilà pourquoi les derniers éléments roulants vous attendent dans la vallée mosellane voisine à Abreschviller.



Chemin de fer Forestier de Cirey-sur-Vezouze. Tracteur Baldwin à gazogène. (Coll. Linard)



Le long du canal de Val-et-Châtillon

Extasiez-vous devant le wagonnet de Machet sur ses rails, rapporté triomphalement par les employés communaux qui ont imaginé son décor, sans oublier le cor légèrement écorné des débuts de la fanfare du Val.



Avec le rappel du film « **les grandes gueules** » qui utilisa le tacot et les environs. 50 ans déjà ! Et parution d'un livre souvenir si émouvant : tant de grandes stars hélas disparues, mais une histoire éternelle car basée sur des thèmes immortels.

La conclusion est évidente ! Tous ces trésors sont à protéger en particulier la forêt avec toutes ses essences.

Chose promise à la fin de l'exposition : dernières découvertes scientifiquement prouvées. Voici donc le pouvoir extraordinaire des arbres (d'après le livre de Marie Martinez, édition Géo Prisma) : nous donner du bien, beaucoup de bien, ne nous coûtant rien.

Josiane TALLOTTE

Remerciements :

- Conférence : André LINARD
- Grilles du collège de la Haute-Vezouze, mairie de Tanconville, mairie de Cirey.
- Wagonnet de Machet : ONF (Arnaud LARDIT, chef de district).
- Photos Alain GERARD secrétaire et Jean-Luc DEDENON.
- Cartes anciennes : Rémi GERARD
- Panneaux de bois : Machet Energie Nouvelle
- Opaline : Hubert IFFINGER
- Tableaux : Henri SCHAAB, Mme DURRET (Bertrambois).
- Olivier BENA
- Préparation des salles : Mmes ARNAUD et KEMPER.
- Service : Mmes EHRLE, GERARD, TALLOTTE, élus et conjoints.



Henri SCHAAB

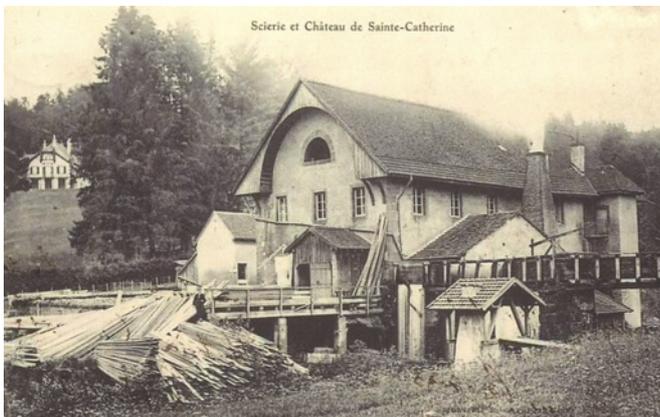
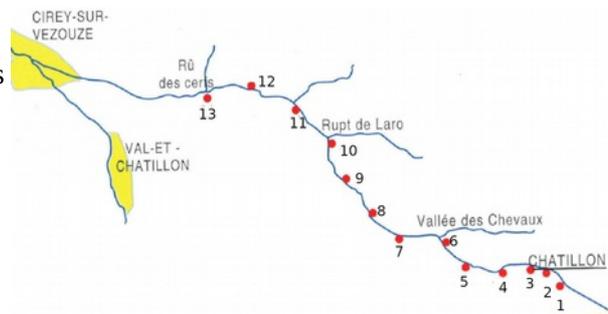
Peintre autodidacte, Henri SCHAAB s'est mis à la peinture sur toile à partir de 1980. Son thème de prédilection étant les arbres et la forêt, un milieu qui n'en finit pas de l'inspirer, plein de mystères et de magie.

Galerie des Bosquets
54450 HARBOUEY
Tél : 06.60.21.74.87
henrischaab@orange.fr
Possibilité de visiter la galerie sur rendez-vous

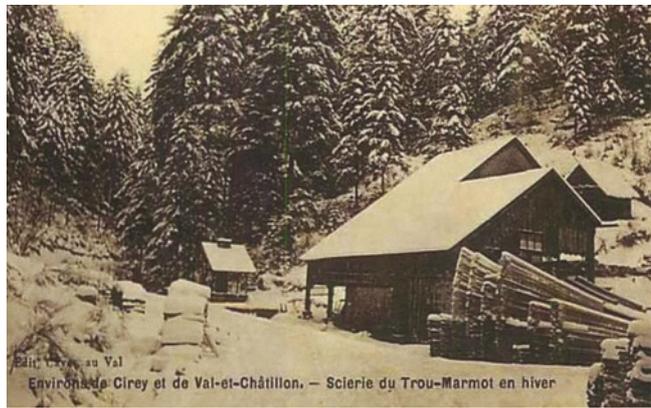
Scieries de la vallée de Châtillon

Les 13 scieries hydrauliques

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Saint-Jean-Baptiste | 7. Les Grandes Moises |
| 2. Saint-Augustin | 8. Les Petites Moises |
| 3. Notre-Dame | 9. Grand Retour |
| 4. Le Rain des Boules | 10. Scie de Laro |
| 5. Trou Marmot | 11. Sausenreupt |
| 6. Joachim | 12. Guindrimont |
| | 13. Châtillon |



Scierie de Sausenreupt avec vue sur le château de Sainte Catherine



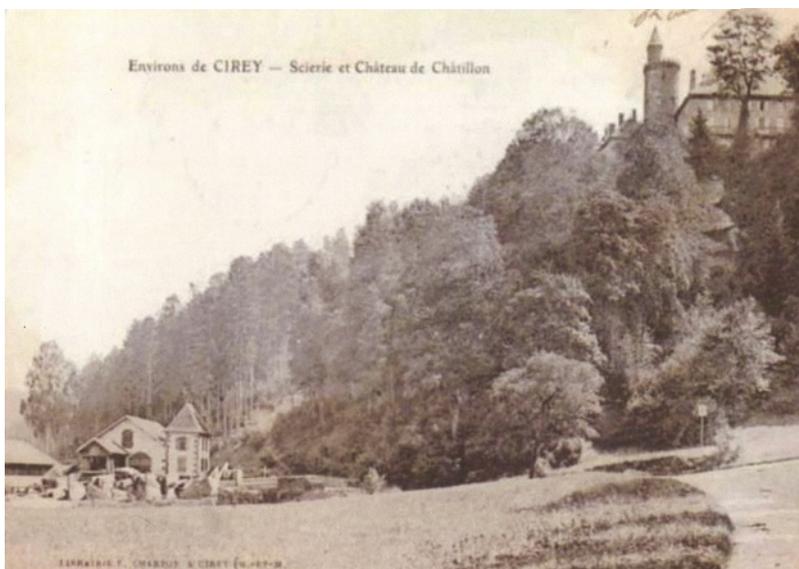
Scierie du Trou Marmot



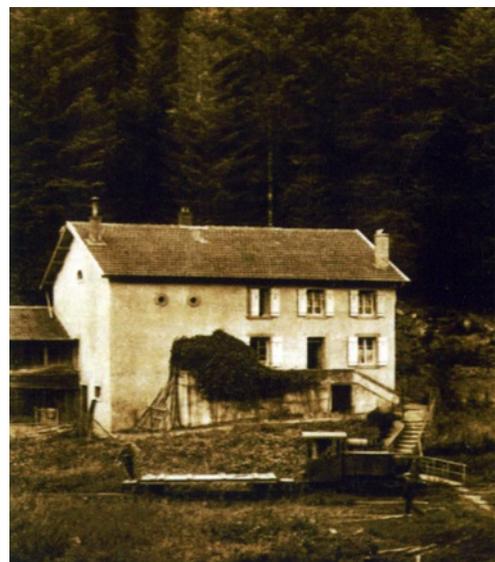
Scierie de Joachim



Scierie des Petites Moises



Scierie du château de Châtillon



Tracteur Baldwin devant la maison forestière des Grandes Moises

Il y a 50 ans la Fondation Veillon disparaissait dans les flammes

En juin 1902, René Veillon, alors maire de la localité et fondateur de la Société Cotonnière Lorraine, achète à la commune une parcelle de terrain sise à « Valla » où se trouvait l'ancienne maison de Joseph Depoutot (située section D sur le plan cadastral) pour y bâtir une maison d'habitation, non loin des usines de textile.

En 1905, suite à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, la grotte Notre-Dame de Lourdes, qui se trouvait dans la cour de l'école des filles, est transférée près de l'habitation, là où elle se trouve encore aujourd'hui.

Après la mort de son époux en 1920, et sans descendance, Julia Veillon fait don à la Société Cotonnière Lorraine de sa propriété qui allait devenir "la Fondation René Veillon", le 19 avril 1928. L'œuvre est confiée à la gestion par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. La bâtisse était destinée à abriter des œuvres en faveur de la jeunesse de la commune. C'est ainsi que les enfants se retrouvaient en garderie quand leurs parents travaillaient. C'est là aussi que les jeunes filles faisaient l'apprentissage des tâches ménagères, de la couture et de la broderie. La garderie était gratuite pour les ouvriers de la Cotonnière. Pour que le personnel des Ets Bechmann puisse bénéficier de ce service gratuit, l'usine versait une participation financière. L'œuvre sociale de la Fondation Veillon prend fin avec le départ en 1963 des trois sœurs qui l'animaient : sœur Lucie, sœur Ilda et sœur Madeleine.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre 1969, il y a donc 50 ans, se déclarait un violent incendie réduisant en poussière la magnifique demeure où étaient entassés des ouvriers portugais.

René Veillon, un artiste peintre méconnu

Même si René Veillon reste connu comme ayant assumé la fonction de maire de Val-et-Châtillon, de manière parfois controversée, et comme maître d'œuvre de la fondation de la Société Cotonnière Lorraine au tournant du 20^{ème} siècle, ses talents d'artiste-peintre ne sont pourtant pas à négliger mais bien à redécouvrir.

Bien que son père Alphonse se soit accompli dans son métier de photographe professionnel à Alençon, tout en rêvant d'être peintre, le jeune René s'est révélé être un très bon peintre amateur. Plutôt poète, il n'a peut-être pas su opposer assez de tempérament pour défendre son réel talent contre l'influence de son demi-frère, Mary Renard, un grand artiste-peintre normand, ou les aspirations bourgeoises de son épouse Julia.

Dès 1883, à 19 ans, il expose aux salons de Caen et participe plusieurs fois au Salon des Artistes Français entre 1886 et 1888. Avec « Bord de Sarthe à Saint-Cénéri-le-Gérei », sa carrière artistique abandonnée à contrecœur est récompensée par le prix Brizard décerné par l'Institut de France. La toile sera immédiatement acquise par la ville d'Alençon au profit du Musée des Beaux-Arts.

En 1885, il immortalise « Le Pré des Demoiselles Moisy » à Saint-Cénéri. Il demeure et reste fidèle à la tradition non écrite des « peintres citoyens » de la région mancelle.



Ce drame reste encore bien présent dans la mémoire de ceux qui s'en souviennent notamment ces flammes qui éclairaient le ciel au-dessus du village au cœur de la nuit.

En 1971, la Fondation Veillon ou plutôt ce qu'il en restait est cédée à la commune, comme un retour au point de départ. Elle est rasée en 1975. En 1980, la commune achète pour 1 000 Fr le terrain où était édifée la Fondation. Dans la foulée afin de satisfaire de nombreuses demandes de logements, la municipalité envisage la construction de six pavillons sur le terrain de la Fondation Veillon. Le projet avorte en raison de la nature rocheuse du site et le coût exponentiel des travaux. Mis en vente 20 ans plus tard, ce n'est qu'en 2008 que le terrain est acquis par la famille George et depuis une nouvelle construction a été établie.

Olivier Béna. D'après le livre de Roger Cornibé et les archives municipales.

C'est ainsi que 66 portraits, dont ceux des Veillon père et fils, ont été peints à la lueur d'une bougie grâce à la technique de l'ombre entre 1885 et 1908. Ils représentent des peintres, des gens du village ou encore des clients de passage comme le furent le temps d'un été les Veillon, à l'auberge Moisy.

En 1888, aux Ets Bechmann à Val-et-Châtillon, les travaux des ateliers de teinturerie et d'apprêts en vue de l'activité velours prennent fin. La responsabilité de la nouvelle unité est confiée à ce jeune homme, venu de l'autre bout du pays. C'est à cette date qu'il posera définitivement ses valises en Lorraine, dans sa commune d'adoption. En 1893, la fabrication du velours devient le fleuron de l'industrie locale. Il épouse à Petitmont Julia Clouet de 8 ans sa cadette. Elle est la nièce par alliance de Jules Zeller, directeur des Ets Bechmann, et élevée avec sa cousine Marie-Marguerite, qui deviendra l'épouse d'un autre grand artiste-peintre, Alfred Renaudin. Le couple Veillon, sans descendance, s'impliquera pour les enfants des ouvriers des usines à travers le patronage. Jusqu'à son décès en 1920, René Veillon demeurera un artiste-peintre fidèle à sa passion, notamment lors de sa captivité à Rastatt qu'il dépeindra en véritable témoin de la Grande Guerre.

Olivier Béna

Il y a 20 ans, la tempête dévastait la forêt

Le 26 décembre 1999, la tempête « Lothar » ravageait environ la moitié de la forêt de Val-et-Châtillon qui s'étend sur plus de 310 hectares.

Le volume de chablis consécutifs à la tempête se montait à 27 850 m³, soit 90m³ par hectare.

Retour en images sur cette catastrophe.

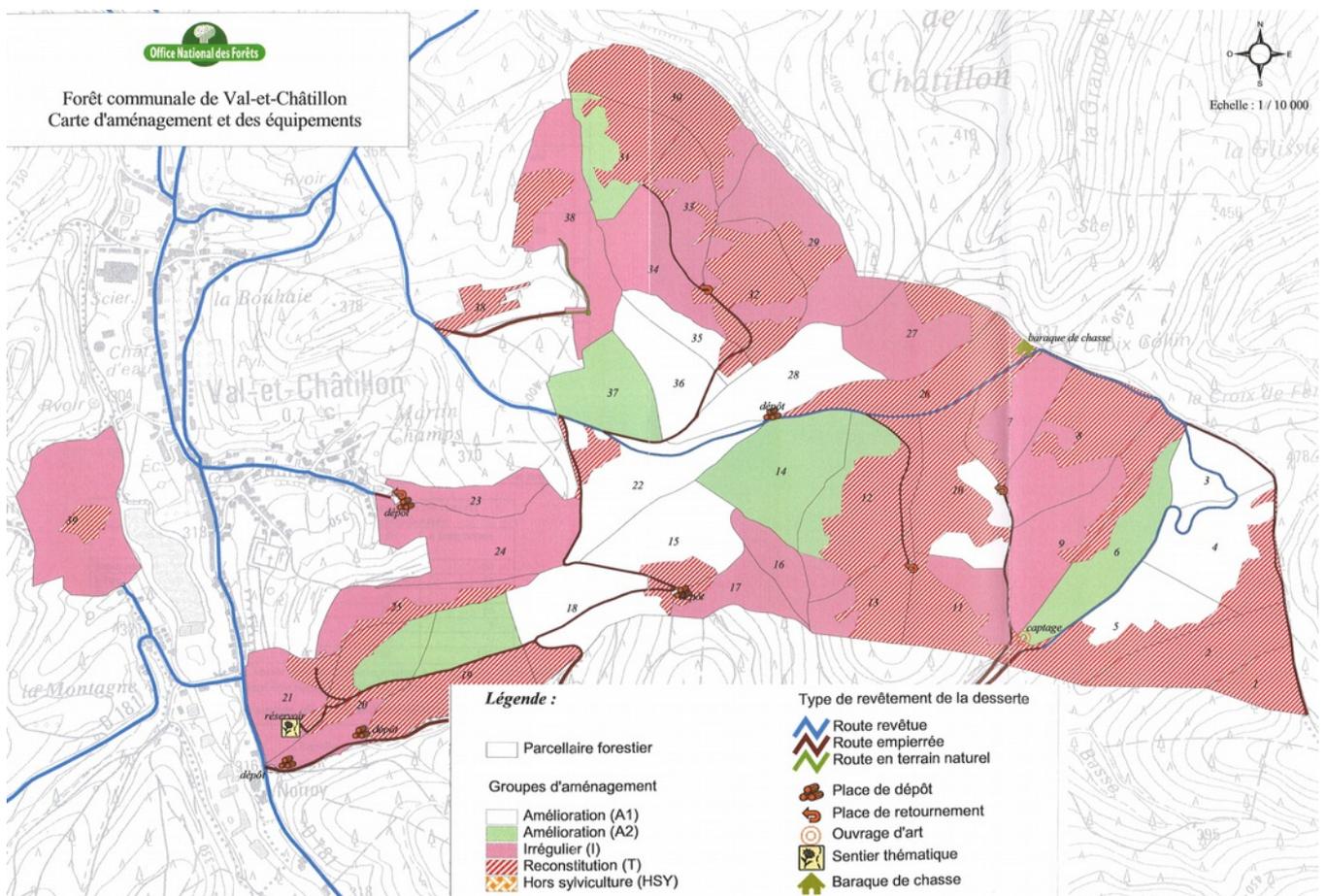


Le programme actuel de réaménagement forestier s'étend de 2007 à 2021, voici ses principales caractéristiques :

Itinéraires - parcelles	Descriptif	Surfaces	Coûts estimés
Valorisation des accrus résineux (régénération naturelle) ; parcelles 6-9-11-13-19-20-21-22-24-25.	Dégagements extensifs	20	11976
Valorisation des accrus résineux (régénération naturelle) ; parcelle 39.	Dégagements extensifs	1	198
Valorisation des accrus résineux (régénération naturelle) ; parcelle 12.	Dégagements extensifs - entretiens de cloisonnements	3	5005
Plantation d'épicéas commun ; parcelles 8-27-38	Plantation d'épicéa à 1100 plants / ha ; entretiens de cloisonnements ; dégagements de plantation	10	32042
Plantation de mélèzes ; parcelles 5-15-17-18-26-38	Plantation de mélèzes à 1100 plants / ha ; entretiens de cloisonnements ; dégagements de plantation	24	83475
Plantation de douglas ; parcelles	Plantation de douglas à 1100 plants / ha ; plication de répulsif ; entretiens de cloisonnements ; dégagements de plantation	40	160640
		98	293336

Essences	Répartition des essences en % du couvert (au sein de la surface boisée)		
	actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme
Sapin pectiné	42	46	50
Hêtre	14	16	18
Pin sylvestre	4	8	11
Autres résineux	5	27	16
Autres feuillus	2	3	5
vide boisable	33	46	-
	100	100	100

Catégorie de diamètre	Objectif à la fin de l'aménagement		
	% G	G	N/ha
Petit bois	23%	6,2	160
Bois moyens	42%	11,3	105
Gros bois et très gros bois	35%	9,5	35
TOTAL	100%	27	300



Mise en place de la géolocalisation des tombes de « Morts pour la France »



D'après le site du Souvenir Français : <http://le-souvenir-francais.fr/>

A l'initiative du comité local de Cirey-sur-Vezouze du Souvenir Français, relayée par la Comcom et les amicales d'élus des trois anciens cantons, une présentation de la géolocalisation a été effectuée à la salle des fêtes par Pascal Solofrizzo, Délégué Général 54 du Souvenir Français, le 29 mai 2019. Mme Tallotte et M. Béna représentaient la Municipalité pour l'occasion.

« Aucune tombe d'un Mort pour la France ne doit disparaître. » martèle sans cesse le Président-général, le contrôleur général des armées, Serge Barcellini. Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.



Le Souvenir Français a souhaité mettre en œuvre une politique de sauvegarde et de mise en valeur des tombes familiales des Morts pour la France. Cette politique prend la forme d'une géolocalisation.

La tombe du « Mort pour la France » dans un cimetière communal constitue en effet un véritable « témoin mémoriel ». La tombe se situe à la convergence de trois histoires : l'histoire familiale, communale et nationale.

A l'aide de l'application « Mémoire d'Homme », téléchargeable gratuitement, le visiteur découvre le destin d'un combattant Mort pour la France. Y sont inclus un texte biographique et trois photos maximum. La présentation est également sonorisée par une courte présentation de 30 secondes. L'application, développée sur une plateforme, a été créée pour une utilisation sur iPad et iPhone.

Elle permettra :

- de positionner l'utilisateur par rapport au cimetière le plus proche par l'utilisation d'un GPS.
- de visualiser en mode carte et satellite chaque sépulture.
- de repérer les sépultures grâce à la fonction « réalité augmentée ».
- de découvrir des contenus: vidéo, son, texte, photos, objet 3D.
- de télécharger l'ensemble des informations d'un ou plusieurs cimetières, pour permettre l'accès aux contenus sans accès internet. Le contenu est déverrouillé uniquement à proximité des sépultures.

La géolocalisation des tombes de Morts pour la France dans un cimetière communal nécessite trois engagements :

- L'engagement de la Municipalité : les cimetières communaux sont la propriété des communes. Il appartient donc aux Municipalités de donner leur accord pour les opérations de géolocalisation et cela d'autant plus lorsque certaines tombes sont en déshérences.
- L'engagement des familles : si une majorité de tombes familiales où repose un combattant de la Grande Guerre est en déshérence, telle n'est pas le cas pour les tombes familiales où reposent des Morts pour la France des autres conflits. Il appartient dès lors aux familles de donner leur accord pour que leur tombe familiale soit géo-localisée. Une cocarde tricolore sera alors apposée sur la sépulture.
- L'engagement du Souvenir Français : les Comités du Souvenir Français vont coordonner les programmes de géolocalisation. Il leur appartient de gérer les contacts avec les municipalités et les recherches nécessaires à l'écriture des textes de présentation de Morts pour la France.

Concernant le prix, 60 € sont demandés pour chaque tombe géolocalisée. Au bout des 6 ans, la commune doit déboursier 100 € par an pour une mise à jour et actualisation du système. Les municipalités intéressées doivent se rapprocher auprès de leur comité du Souvenir Français.

C'est le cimetière du Plessis-Belleville dans l'Oise qui a été la première à s'inscrire au projet. Dans région Grand-Est, c'est la commune de Jarny qui a mis en place le dispositif avec pas moins de 16 tombes. Val-et-Châtillon sera la 2ème commune géolocalisée du département de Meurthe-et-Moselle.

Après le visionnage de deux reportages sur ces deux exemples, Olivier Béna, 1er vice-président du comité de Cirey, a proposé une galerie de 12 « Morts pour la France » inhumés dans les cimetières de l'ex-canton. Notable, religieux, engagé volontaire, pâtissier, professeur, ..., toutes ces vies brisées pourraient ressusciter par le biais de ce projet noble et ambitieux.

APPEL A TEMOINS

La Commune de Val-et-Châtillon en lien avec le Souvenir Français s'est lancée dans la géolocalisation des "Morts pour la France", inhumés au cimetière de Val-et-Châtillon lors d'une délibération prise en date du 4 octobre.

Une réunion de travail entre la Municipalité et le Souvenir Français dont le Délégué Général, Pascal Solofrizzo, s'est tenue en mairie le 25 octobre dernier. Après des recherches sur site, dans les archives et l'état-civil, un premier courrier a été envoyé aux familles concernées.

Nous sommes à la recherche de tout élément, document, photo, lieu exact d'inhumation d'un « Mort pour la France » dans le cimetière (tombe parfois familiale) ... et surtout descendants de ces "Morts pour la France" sans qui rien ne pourra se faire.

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/resultcommune.php?idsource=15505>

Vous pouvez contacter la Mairie si vous disposez d'informations (09.71.26.36.98)

Olivier Béna, maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et 1er vice-président du Souvenir Français.

Les «poilus» inspirent même la mode actuelle!

Notre miss Lorraine 2019 souhaitait un costume régional inspiré de l'uniforme des poilus, afin de les honorer. L'idée a suscité certaines réactions négatives, mais n'a pas abattu la styliste qui a changé son fusil d'épaule... et s'est inspirée pour la tenue régionale des alérions de Lorraine. Et il faut avouer que la métamorphose de notre miss en colombe de la paix est époustouflante. *Robe sirène, en satin blanc cape asymétrique en plumes pailletées collier de plumes blanches et argentées bracelets-manchettes*



Et comble du raffinement... le dos de la robe offre un décolleté plongeant, magnifique écrin à une croix de lorraine rappelant l'autre guerre qui heureusement se termina par une victoire! Les jurés seront-ils sensibles à ces symboles? On croise les doigts pour ce 14 décembre...

Aux dernières nouvelles notre représentante lorraine n'a pas été élue MISS FRANCE mais elle a participé à faire reconnaître les qualités lorraines. Merci à elle! Et félicitations à l'heureuse élue!

Josiane TALLOTTE

Une exposition itinérante sur le Père Umbricht en préparation

Au cours de l'été, la Municipalité a été contactée par M. François Schmitt, juriste en Alsace et originaire d'Obernai comme la famille Umbricht. Après un premier travail sur Mgr Charles-Emile Freppel, également obernois devenu évêque d'Angers, il consacre ses recherches sur le prêtre le plus décoré de la Grande Guerre. Au printemps-été 2020 est prévue une exposition itinérante qui passera dans tous les lieux qui ont marqué la vie de ce missionnaire "de cœur" qu'a été le Père Umbricht : Strasbourg, Obernai, le Mont Sainte Odile, ... ; et c'est donc tout naturellement qu'elle rejoindra le Val dans des modalités non encore fixées. Rappelons que la famille Umbricht a vécu à Val après la guerre de 1870 et repose au cimetière communal. Une rue, située à l'endroit de l'ancienne rue de l'église, porte le nom du Père Umbricht depuis son inauguration, le 11 novembre 1977. Enfin, sur ce cliché exceptionnel retrouvé dans les archives d'un imprimeur-éditeur obernois, M. Auguste Gyss, et pris le jour même de la première messe du Père Umbricht



Première messe du Père Umbricht célébrée en l'église Saint-Laurent au Val en 1897 (copyright : Auguste Gyss)

en l'église Saint-Laurent du Val, on découvre cette scène prise dans un jardin d'une maison ou d'un autre lieu de la commune. De nombreux visages, hors famille, restent encore à être en majorité identifier, Aucune date n'est donnée. Si l'on respecte la tradition : la 1^{ère} messe d'un jeune prêtre est célébrée dans son village le dimanche suivant son ordination sacerdotale. Le Père Umbricht a été ordonné en la cathédrale de Nancy

le 8 août 1897, la même année que celui qui deviendra Mgr Ruch, évêque de Nancy-Toul quelques mois puis archevêque de Strasbourg, pendant plus de 26 ans. Cette messe pourrait avoir eu lieu le dimanche 15 août 1897. Or, à cette époque, le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie n'a pas encore été proclamé même si la ferveur populaire est réunie en cette fête depuis des siècles.

Olivier Béna

Incroyable mais vrai!

Selon un sondage de l'Est Républicain du 2 novembre 47% (contre 44) sont prêts à changer d'habitudes funéraires pour des raisons écologiques.

Dans son édito du même jour, Philippe MARCASSI constate que «la technique a inventé l'éternité et il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit mais d'une réalité! Voix ressuscitées, hologrammes (par exemple) et hop, nous voilà doués d'éternité et même d'ubiquité».

«Les funérailles écologiques» ou «les obsèques respectueuses de l'homme et de la planète».

Le livre de Brigitte LAPOUGE et Laetitia ROYANT donnent des pistes pour organiser des obsèques les plus écologiques et par ricochet économiques! Car minimalistes.

- inhumation en pleine terre plutôt que caveau
- crémation cercueil plutôt en carton (protection des arbres), (ou bois tendre ex: peuplier)

Le cercueil doit être homologué

L'urne doit être biodégradable (poterie, feutre de laine...)

Les cendres: préférer la dispersion (pas sur une voie ou un lieu public)

- Pour garder un lieu de mémoire: plutôt la forêt où l'on peut enfouir l'urne sous l'arbre cinéraire, choisi avec l'écriteau au nom du défunt.
- Éviter les produits de conservation par produits chimiques
- Utiliser des vêtements en fibres naturelles. Limiter les accessoires accompagnateurs (en coton c'est mieux).

En bref la sépulture ressemblera plus à un jardin qu'à une pierre tombale.

Mais dans tous les cas, occupons-nous de nos tombes familiales si nous en avons.

Josiane Tallotte

De la solidarité et de l'amitié au bon goût de brioche !



www.operation-brioches.org

**NOUS AIDER
A GAGNER NOS COMBATS,
C'EST SIMPLE
COMME UNE BRIOCHE**

Comme chaque année, le 2ème samedi du mois d'octobre, la Commune a participé à l'opération « *Brioches de l'amitié* », chapeautée par l'AEIM-Adapei 54, qui s'inscrit, elle, comme une force pour la vie. Depuis 1975, la devise de l'opération résume tout l'enjeu porté par l'initiative : « Nous aider à gagner nos combats, c'est simple comme une brioche ».

Les fonds collectés grâce à l'Opération Brioches ont contribué à construire, réhabiliter et aménager les établissements et services de l'AEIM-Adapei 54, permettant ainsi d'initier de nouveaux modes d'accompagnement sur l'ensemble du département.

En Meurthe-et-Moselle, ce sont 2 500 personnes qui sont accompagnées. 45 établissements, services ou dispositifs sont présents sur tout le département, dans lesquels évoluent 1 500 professionnels provenant de 80 métiers différents.

Aucune situation ne doit rester sans solution, quel que soit le moment de la vie !

Les buts de l'AEIM-Adapei 54 sont de :

- Favoriser l'épanouissement et l'insertion dans la société des personnes en situation de handicap intellectuel, en leur permettant l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et au logement grâce aux nombreux établissements et services.
- Inventer, encore et toujours de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes handicapées intellectuelles pour être au plus près de leurs besoins.
- Donner toute leur place aux familles en les associant activement aux actions et en favorisant la solidarité entre elles pour que le handicap ne soit plus vécu comme un isolement.
- Changer le regard sur le handicap à travers de nombreuses actions d'information et de sensibilisation.



C'est ainsi que se sont réunis le temps d'une matinée ensoleillée des élus, des membres du C.C.A.S., de la vie associative de la localité ou simples bénévoles de cœur afin de sillonner par binômes les rues du village à la rencontre des habitants par le biais du porte-à-porte. Une occasion originale d'allier gourmandise et générosité envers les personnes handicapées intellectuelles.

Pour 2019, les bénéficiaires de l'Opération Brioches sont destinés aux familles qui ont à leur charge permanente, un enfant souffrant de troubles majeurs du comportement ou nécessitant des soins constants et qui n'ont pas les moyens pour y faire face. Certaines familles se trouvent ainsi démunies depuis parfois plusieurs années et ne savent pas comment faire face. Elles seront prioritairement aidées afin que des temps de répit, des solutions d'accueils temporaires soient proposés et financés.

Le bilan dressé demeure toujours extrêmement positif puisque 108 brioches ont été vendues au prix de 5 € l'unité. De plus, des dons à hauteur de 31 € ont été enregistrés. L'ex-canton de Cirey-sur-Vezouze a été approvisionné par les mêmes brioches.

La Municipalité, une fois encore, tient à remercier les fidèles bénévoles de l'action ainsi que les foyers qui n'ont pas hésité à ouvrir chaleureusement leur porte au profit de l'amitié et de la solidarité en faveur du handicap mental.

Olivier BENA

Pour plus d'informations : www.aiem54.fr

Contactez dès maintenant le Pôle Entraide Associative,
AEIM-Adapei 54 –
6 allée de St Cloud – 54600 VILLERS-LES-NANCY

Relations Publiques et Communication de l'AEIM :
03 83 44 30 65

operationbrioches@aiem54.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

L'aide sociale en faveur des personnes en difficulté, les actions d'animation ou de prévention auprès des personnes âgées ou des enfants, la déclinaison sur le plan communal des campagnes nationales de sensibilisation ou de prévention santé et hygiène.

Instance paritaire regroupant élus et non-élus, le CCAS étudie dans la confidentialité la plus stricte les dossiers qui lui sont confiés, en lien avec le service médico-social de Blâmont.

Les membres du C.C.A.S. :

- TALLOTTE Josiane, Présidente
- DUPRE Jean-Pierre
- EHRLÉ Josiane
- FRAPPART Lionel
- GERARD Marie-Thérèse
- CORNIBE Yolande
- ANDRE Marie-Thérèse
- DUHAUT Marie-José
- DUQUENET Colette



Samedi 16 mars dernier, à l'invitation du C.C.A.S., une quarantaine d'ânés de 70 ans et plus et leurs conjoints se sont réunis à midi à la salle des fêtes. C'est la première fois qu'un déjeuner était organisé au lieu de l'après-midi gourmand autour des crêpes et du cidre. L'essai a été transformé pour le plus grand plaisir des participants et de leurs hôtes.

Après un mot d'accueil du maire Josiane Tallotte, un apéritif a été servi. Germaine Lapière, 93 ans depuis janvier et nouvelle doyenne du village, a été applaudie et a reçu une belle composition florale pour entrer dans le printemps et attendre que les beaux jours reviennent !

Vers 15h, la joyeuse troupe vocale « La Portée de la joie », conduite par Françoise Huber, est arrivée par l'entrée des artistes, costumée sur le thème retenu pour l'occasion à savoir « les métiers ». Chacun des 14 choristes avait revêtu les habits d'une des chansons du répertoire allant du plombier de Pierre Perret au poinçonneur des Lilas de Serge Gainsbourg, sans oublier l'incendie de Rio de Sacha Distel ou encore la tactique du gendarme ! Beaucoup de fous rires et d'émotions ont été partagés lors de ce tour de chant. Une primevère a été offerte à chaque bénévole et une jardinière à la cheffe de chœur pour féliciter ces artistes au grand cœur qui offrent de la joie pour les ânés notamment dans les maisons de retraite du secteur. Mme le maire et Mme Gérard tiennent à les remercier chaleureusement et à souligner tout particulièrement cet investissement généreux ainsi que leur bonne humeur et fidélité annuelles.



Puis tous ont pu déguster une bonne choucroute garnie préparée par Edith Zerdoum du restaurant Au Resto' Park à Cirey-sur-Vezouze. Les assiettes copieusement garnies ont été fortement appréciées et savourées le tout arrosé de vin blanc ou rouge ou de bière.

patience, allant de la préparation de la salle au dressage des assiettes en passant par la logistique et le service.

Olivier Béna

Noël des enfants par le C.C.A.S.

A quelques jours des vacances de Noël, le C.C.A.S. de la commune, seul, a organisé un après-midi récréatif pour les Renardeaux, scolarisés aux écoles maternelle et élémentaire à Cirey-sur-Vezouze. 31 sur 44 enfants ont participé avec joie à cette parenthèse festive. Rendez-vous avait été donné par le biais d'une invitation aux familles devant l'ancienne école. Ils se sont rendus ensuite en bus au cinéma Bon-Accueil de Blâmont pour voir le 2^{ème} opus de la Reine des Neiges, sorti dans les salles le 20 novembre dernier. Le synopsis renvoie à la question suivante : pourquoi Elsa est-elle née avec des pouvoirs magiques ? La jeune fille rêve de l'apprendre, mais la réponse met son royaume en danger. Avec l'aide d'Anna, Kristoff, Olaf et Sven, Elsa entreprend un voyage aussi périlleux qu'extraordinaire. Alors qu'Elsa craignait que ses pouvoirs ne menacent le monde ; désormais, elle espère qu'ils seront assez puissants pour le sauver...



Le dessin animé sur grand écran, d'une durée d'1h44, a énormément plu aux enfants. De retour à la salle des fêtes, un goûter au chaud composé de chocolat chaud, brioche et autres petites douceurs les attendait. Un petit sachet de chocolats a été distribué à chaque participant par le Père Noël en personne, concluant ainsi cette dernière manifestation communale de l'année 2019. Les absents, n'ayant pas toujours tort, peuvent retirer en mairie le paquet de douceurs qui a été confié aux élus par le Père Noël en personne !

Olivier Béna

Chantier « argent de poche »

Du 9 au 11 juillet derniers, en lien avec la Comcom' de « Vezouze en Piémont », un chantier « argent de poche » a été organisé durant trois matinées, de 9h à 12h, par le C.C.A.S. Quatre jeunes: Sarah, Laure, Théo, tous trois habitants de la commune, et Noémie résidant à Frémonville ont participé aux activités nettoyage et jardinage.

Le projet principal mené par Landry Poitier, employé communal, a vu la conception de A à Z d'un véritable hôtel à insectes situé à proximité de l'aire de camping-car. C'est une œuvre de bienfaisance au service

de la biodiversité. Le bois utilisé pour cette réalisation a été offert par l'entreprise Machet Production, basée près du Musée du Textile. L'entretien du massif devant la salle des fêtes mais également du papillon réalisé par les parents d'élèves dans la cour de l'école ont constitué deux autres ateliers de travail.

Dans une ambiance conviviale mais toujours rigoureuse dans les missions à accomplir, l'opération, sous la responsabilité de Josiane Tallotte, maire, avec la participation de Mme Gérard et M. Béna, aura permis de valoriser le patrimoine et d'embellir la commune au cœur de l'été.



Les participants ont eu à cœur de faire preuve d'une belle coopération au sein du groupe.

Le contrat de travail signé avec la Comcom' a conduit ces "grands ados" à gagner un peu d'argent de poche (environ 75 €) pour l'été. Pour les récompenser et valoriser la session, un petit repas leur a été offert au restaurant de Cirey. Les pique-niques des deux autres jours ont favorisé la connaissance des membres du groupe.

Olivier Béna

Pour Michel CAYET

*Enfin récompensé
par une distinction méritée
pour ses actions passées
au service de ses administrés;
Sans oublier
les leçons à des écoliers appliqués,
qu'il fallait même voiturer
pour éviter une classe supprimée!...*

*Contradiction assumée:
une vie familiale dans la «contrée»
mais des voyages organisés
dans des pays étrangers
ou des provinces reculées
pour des touristes enchantés
Même les retraités
ont pu profiter
de ces belles virées
et sont revenus émerveillés.*

*Continue donc à t'occuper
du théâtre d'Angomont si renommé,
des promenades dans la forêt
avec le Club Vosgien de VAL-CIREY,
de ta commune si haut juchée
et de ta famille adorée.*



Michel CAYET, Chevalier de l'Ordre national du mérite (Photo L'Est Républicain)

*Josiane TALLOTTE
Maire de Val-et-Châtillon, là où tu es né
et où tu as passé
une enfance protégée!*

L'exil des Lorrains

Ils s'appelaient Lefort, Griffaton, Claudon, Antoine, Coqueron, Aubertin...

Bien des Lorrains se sont exilés au cours des siècles.

Suite à des guerres de religion, par besoins économiques ou pour coloniser des régions conquises par les forces armées, des Lorrains ont abandonné leur coin, malgré le chagrin!

Une histoire méconnue est parue dans l'Est Républicain du 7 novembre 2019. Et ce récit de Frédérique BRACONNOT m'a donné envie de partager avec vous cette aventure de centaines de familles de l'extrême nord est de notre canton (Arracourt) et de quelques autres Lorrains qui après 1718 partirent peupler les terres du BANAT aux confins du Danube et de la rivière Timis.

Ils remplacèrent les occupants turcs chassés par l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

Leur travail acharné transforma le BANAT en terres plus salubres et en grenier à blé de l'Europe centrale.

Hélas en 1890, ils durent s'exiler suite à des guerres dévastatrices vers la Roumanie, les USA, l'Argentine, l'Australie... ou revenir en France (vers Colmar ou en Provence).



«Les Lorrains en chemin» de Stéphan JAGER

Exposition sur cet extraordinaire destin les 12 et 13 juin 2020 au château de Lunéville et rencontre avec leurs descendants vous feront revivre les peines supportées mais aussi les apports à leur pays d'accueil. Singulier parallèle aux situations vécues encore aujourd'hui par bien des peuples!

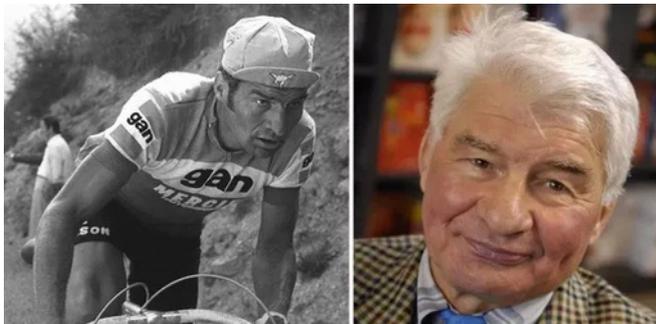
L'Europe sera-t-elle pour Eux un nouveau BANAT ou trouvera-t-elle d'autres solutions acceptables pour tous. Voilà un souhait formidable pour 2020!

Josiane TALLOTTE

Personnalités disparues

Raymond Poulidor

Tous les Français l'ont adoré
et POUPOU surnommé!
Le maillot doré?
Il ne l'a jamais porté!
Et sa place de 2ème, pour l'éternité,
là dans nos cœurs à jamais placée!



Car il fut simplicité, humilité
et symbole du panache à la française...

Sa dynastie est du reste assurée
car son petit-fils Mathieu a flambé
et fut au mondial sur route sacré
après un titre mondial en cyclo-cross engrangé!

Poupou s'est définitivement échappé,
Il ne viendra plus ses autobiographies dédicacer.
Mais il restera cette figure rassurante,
attachante et bienveillante.

Et cette fois-ci, il sera le premier arrivé...
du peloton de cyclistes starisés!

Josiane TALLOTTE

Hommage présidentiel

Les Français gardent en mémoire trois Présidents de la République : le Général de Gaulle, François Mitterrand et Jacques Chirac. De fabuleux « animaux politiques », surnommés « fauves », d'époques différentes mais qui ont consacré toute leur vie au service de la France pour la garder en bonne place dans le classement des nations, quelque soit le domaine : économique, culturel, sportif, artistique, politique avec en toile de fond les qualités de cœur bien françaises de tolérance, solidarité, liberté, le tout agrémenté de quelques traits de fantaisie, de contestation qui rendent les Français si charmants mais aussi parfois irritants... pour les autres peuples.

Il était tout cela, Jacques CHIRAC ; un homme à l'aise en toutes situations, galant en toutes occasions, aimant la magnificence mais aussi le silence, capable de faire ripailles (ah, ces virées au salon de l'agriculture) ou de se cultiver en secret et devenir ainsi un expert, étonnant si fort ses hôtes chinois ou japonais. Qui, mieux que lui, a pu soutenir des peuples en danger sur tous les continents et guerroyer



contre le climat alarmant de notre temps ?...

Ces trois Présidents avaient en commun leur stature, leur prescience, leur élégance, leur éloquence, leur longue présence politique et par-dessus tout une certaine idée de la FRANCE, belle, forte, protectrice et phare de l'humanité.

Avides de laisser des traces de leur gouvernance et une empreinte pour les générations futures, ils laissent de grandes réalisations (le France, le Concorde, la grande bibliothèque nationale, le musée des arts premiers...).

Comme le commun des mortels, ils connurent des soucis qu'ils eurent l'élégance de partager en famille, soutenus par leurs épouses qui accomplirent l'exploit d'exister par elles-mêmes en assurant un rôle d'accueil à l'Elysée mais aussi de présence et d'aide pour les Français et d'autres étrangers en détresse. Qui ne connaît la récolte des pièces jaunes de Mme Chirac ?

Oui, Jacques Chirac aimait les Français. Il nous incarnait avec nos qualités et nos imperfections. C'est bien pourquoi il restera non seulement dans notre mémoire mais aussi dans notre cœur.

Josiane TALLOTTE

Hommage à notre Communauté de brigade de gendarmerie

Pour ceux qui assurent notre protection,
voilà un nouveau joli blason,
où se mêlent à l'unisson
des symboles de nos 3 ex-cantons :
le lac de Pierre-Percée
pour Badonviller
un joli poisson
pour Blâmont
et pour Cirey et ses environs
un loup fort mignon...
Sans oublier les 3 alériens
de notre belle région !



Avec les Pompiers, qui appelle-t-on au moindre ennui ?
Evidemment les gendarmes !
Merci à eux d'être à notre disposition, jours et nuits,
jusque dans tous les recoins de nos villages, pour assurer
notre sécurité, voire nous dépanner, nous rassurer,
pacifier les altercations, régler les accidents et la
circulation, faire respecter les règles routières ou la
citoyenneté, sans oublier leur présence aux cérémonies
patriotiques ou de la vie associative de nos communes.

Alors respectons leur travail et leur personne !
Certains endroits deviennent dangereux pour eux
comme pour les pompiers... Un comble ! Pour les
derniers remparts de notre protection !
Heureusement que les campagnes sont encore
reconnaissantes et maintiennent leur considération à
toutes ces professions à leur service !

Josiane TALLOTTE

CONSOMMATION: nos esprits se transforment !

95 % des sondés (selon BVA octobre) jugent prioritaire la lutte contre le gaspi. Les 3/4 pensent que les consommateurs doivent agir (en renfort de la loi anti-gaspillage en projet...) et tout de suite chez eux et en courses pour «titiller les grandes surfaces».

Quelques règles simples qu'ils suggèrent:

- établir une liste (89 %)
- acheter des produits qui durent (92 %)
- congeler les restes (84 %)
- donner à d'autres ce qu'on ne peut consommer ou conserver (84 %)

Ne jetons plus le pain, les légumes et les restes des repas. Les produits invendus devraient être donnés.

Vive le retour des consignes (en verre, en plastique, ou en métal). Car 400 kg de déchets/Français/an même triés(ça progresse...) c'est énorme !

Le zéro déchet est à envisager le plus vite possible.

La déchetterie va accueillir plus de produits, le tri récupérera plus de plastique.

Donnons aussi aux associations caritatives; et même des sites de vente se mettent en place (le Bon coin, Vinted...) et particuliers (trocom...), dépôts-ventes, brocantes, bourses, vide-greniers et même vide-maisons.

Pour les problèmes appelez la Communauté de communes ou la plate-forme: « que faire de mes déchets ? »

Josiane TALLOTTE

POLITIQUE		LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI ANTI-GASPILLAGE	
Retour d'un système de consigne	Création d'un indice de réparabilité des produits	Amélioration de l'information sur la disponibilité des pièces détachées lors de l'achat de certains produits (électroménager, informatique, équipements électriques, téléphones, etc.)	Élargissement du « diagnostic déchets » en vigueur dans le bâtiment
Instauration d'un système de bonus/malus basé sur la performance environnementale des produits	Harmonisation des couleurs des poubelles	Élargissement du nombre de secteurs soumis à la « responsabilité élargie du producteur », qui oblige à contribuer à la gestion des déchets	Logo Triman obligatoire
Interdiction de détruire des produits invendus		VISACTU	

Tableau du samedi 26-10-2019 dans l'Est Républicain

Le potager du Paresseux...

ou comment travailler moins pour récolter plus!

Dans son livre best-seller «Le potager du paresseux 2018 aux éditions TANAL» sur la culture des légumes «plus que bio», sans compost, sans travail du sol! Et sans buttes!! Didier HELMSTETTER est un semeur d'idées!

Que de parties de foot manquées dans sa jeunesse avec les copains, car il fallait aider les parents agriculteurs en Alsace. Ce qui explique ses études d'agronomie.

Sa rencontre avec René DUMONT dans un article sur la révolution verte l'orienta vers une lutte contre la famine dans le monde.

Alors, à la retraite, sa santé fragile le cantonne au potager et lui suggère de minimiser les corvées mais.. maximiser le produit de ces corvées et donc avec le même effort produire plus!



Et pour que le jardinier ne fasse rien il pense que les organismes du sol fassent tout le boulot!

Deux règles d'or. On renoncera donc à travailler le sol pour ne pas détruire ces bons éléments.

En plus on les nourrira bien en paillant avec du foin la terre.

Ainsi naquit la PHENOCULTURE, où paillage, semis, récolte sont les seules actions nécessaires.

Vous pouvez toujours faire l'essai et vérifier ce reportage de l'info locale de Sarrebourg et environs.

J.T.

Environnement le crapaud accoucheur

Histoire insolite ou comment une petite bête fait reculer les gros engins.

Non, ça ne se passe pas en Chine mais bien à Nancy où un crapaud cloua sur place les grosses machines du chantier de Nancy-Thermal.



Plus question de creuser, bétonner, bitumer et thermaliser. Notre héros a tout fait arrêter.

Ce héros est un crapaud accoucheur car c'est un «crapaud féministe».

Le mâle aide la femelle à accoucher en lui massant le ventre. Puis il s'occupe des œufs jusqu'à leur éclosion. De plus il les protège des prédateurs tout en les humidifiant régulièrement dans la rosée ou un lieu humide.

Pour sauver aussi la vie de ses héritiers 10 000 m² sont ainsi devenus leur refuge (car la loi les protège).

En ce moment il passe l'hiver avec ses copains du coin, environ 200 dans des galeries creusées dans des terrains herbacés.

J. T.

LE TRI SE SIMPLIFIE :
TOUS VOS EMBALLAGES VONT DANS L'ÉCO-SAC

**TRIER
DEVIENT
PLUS FACILE**

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

- C'est un emballage ? Mettez-le dans votre éco-sac jaune.
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez-le en vrac, sans l'imbriquer.

Cérémonies patriotiques

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 :

Mercredi 8 mai dernier se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Elles ont eu lieu quelques jours seulement après les commémorations nationales de la journée de la Déportation.

En l'absence de Josiane Tallotte, maire, Marie-Thérèse Gérard, 1ère maire-adjointe, a présidé les cérémonies auxquelles ont participé les membres du conseil municipal, Jean-Noël Jolé, maire de Parux et président du comité de Cirey du Souvenir Français, les membres de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon sous la conduite de leur président Roland Dal Martello, plusieurs porte-drapeaux issus des différentes associations patriotiques locales, l'abbé Didier JACQUES, curé de la paroisse, et le sacristain de l'église, Pascal Marchal, une délégation de sapeurs-pompiers et de gendarmes, des présidents d'association ou leurs représentants, d'anciens élus, des habitants de la commune ...

Une grande partie s'est réunie sur la place du Maréchal Foch à 9h45 pour se rendre ensuite en cortège jusqu'à l'église Saint Laurent afin d'assister à une célébration eucharistique en souvenir des défunts de la 2ème Guerre Mondiale dont plus particulièrement les 11 « Enfants du Val » Morts pour la France au cours du conflit.



A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts. Un message officiel a été délivré, celui de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, lu par Olivier Béna, 2ème maire-adjoint, délégué aux cérémonies patriotiques et Correspondant Défense.

Puis l'appel des noms des victimes civiles et militaires morts a été effectué afin d'honorer leur mémoire.

Pour terminer, un dépôt de gerbes a été fait par la Commune et l'A.M.C. sur le Monument aux Morts. L'assistance a ensuite observé une minute de silence avant d'entonner à capella, l'hymne national, la Marseillaise.

Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis de clôturer cette matinée riche en commémorations sous une météo très mitigée voire froide, digne d'un 11 novembre !



79ème anniversaire de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle :

C'est sous une chaleur quasi estivale que s'est déroulée la cérémonie traditionnelle commémorant l'Appel du Général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

En présence de plusieurs porte-drapeaux, de Josiane Tallotte, d'élus du conseil municipal, et de membres des associations patriotiques et autres, Roland Dal Martello, président de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon et de l'U.N.A.C.I.T.A. cantonal de Cirey-sur-Vezouze, a dirigé la commémoration. Olivier Béna a lu solennellement l'Appel du Général de Gaulle ainsi que le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Ce dernier revient sur les Mémoires de guerre de l'homme du 18 juin décrivant les minutes durant lesquelles sa voix a porté un message décisif au cœur de la tragédie nationale : « A mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. » Ce



général de 49 ans, alors inconnu de tous, a insufflé l'espoir et a allumé une lueur en vue d'une certaine idée de la France, celle de la France Libre.

Une gerbe de fleurs a été déposée au Monument aux Morts de la part de l'A.M.C. par Alain Fidon et François Bajolet, membres de l'A.M.C. La musique du Chant des Partisans a conclu la cérémonie de même que les cloches de l'église. Un vin d'honneur, offert par l'A.M.C., a été ensuite servi à la salle des fêtes.

Les Chemins de la Mémoire passent par le « Trou Marmot » :



Pour la 21ème année consécutive, sous une météo devenant caniculaire, s'est déroulée la cérémonie annuelle au cœur de la forêt au lieu-dit de la Ferme du « Trou Marmot », 79 ans après les faits qui s'y sont passés les 20 et 21 juin 1940.

Au risque de se faire prendre le drapeau du régiment par l'ennemi, ses soldats l'ont brûlé. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient alors quelques jours après la capitulation et l'Appel du Général de Gaulle. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un fragment de la cravate de l'étendard conservé précieusement par l'Amicale des Anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse. Le Régiment a combattu jusqu'au bout et ne s'est jamais rendu à l'ennemi. La relique a été d'ailleurs soigneusement déposée au pied du monument en mémoire du passé avant la commémoration.

Un dépôt de gerbes a été effectué afin que perdure le souvenir en présence d'une délégation de l'Amicale conduite par le Colonel Rauch, de Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, de René Acrement, maire de Cirey-sur-Vezouze, d'Olivier Béna, de Roland Dal Martello, président de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, et de plusieurs porte-drapeaux des différentes sections locales patriotiques. Quelques membres et amis de l'A.M.C. et du Souvenir Français avaient également fait le déplacement pour l'occasion.

Après les différents honneurs rendus en bonne et due forme, les membres de l'Amicale ont entonné la Marche des Soldats de Turenne, résonnant harmonieusement avec la nature et le cadre verdoyant et paisible du site. Un verre de l'amitié, offert par l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, a conclu sympathiquement ce moment de recueillement ainsi que divers échanges entre les participants. Les chemins de la Mémoire avaient débuté à 8h à Sarrebourg pour se conclure vers 12h30 à Vexaincourt après plusieurs haltes à Lorquin, Xouaxange ou encore Neufmoulins.



101ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

Lundi 11 novembre, à 11h30, à l'invitation de Josiane Tallotte, maire, les forces vives locales se sont réunies place du Maréchal Foch (commandant suprême des forces alliées et participant à la signature de l'Armistice dans le wagon situé dans la clairière de Rethondes près de Compiègne).

Elus, associations patriotiques et porte-drapeaux, présidents ou membres d'associations, sapeurs-pompiers, habitants, ont marché en cortège jusqu'au square Jean de Klopstein, et ont entouré le Monument aux Morts où sont gravés en lettres d'or les noms des « Enfants du Val » Morts pour la France au cours des conflits du 20ème siècle.

En l'absence de Roland Dal Martello, président de la section A.M.C., Olivier Béna a pris le commandement de la cérémonie. Ce dernier a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées. En 1919, un an après la signature de l'Armistice, c'est la vie qui reprend ses droits. Mais « partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible ».

Les noms des victimes ont ensuite été égrainés afin de leur rendre les honneurs qu'ils méritent du fait du sacrifice de leur vie pour notre liberté. Comme le rappelle la secrétaire d'Etat dans son message : « Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure ».



Le 11 novembre, depuis 2012, rend hommage à tous les enfants de France qui ont « accompli leur devoir jusqu'au don suprême ». Une mention particulière a été consacrée aux 549 soldats morts en opérations extérieures (OPEX) par l'inauguration à Paris d'un Monument national en leur mémoire. Depuis 2018, les noms des soldats morts dans l'année sont également honorés.

Des gerbes ont été déposées pour la Municipalité par Marie-Thérèse Gérard et Thierry Culmet, maires-adjoints, et pour l'A.M.C. par Jean-Claude Tallotte et François Bajolet, membres de la section AMC de Val-et-Châtillon.

Après une minute de silence, la Marseillaise a été chantée a capella.

De retour à la salle des fêtes, les autorités ont remercié les porte-drapeaux et les sapeurs-pompiers pour leur présence et leur investissement constant tout au long de l'année. Avant que le vin d'honneur ne soit servi, Josiane Tallotte a prononcé un discours de circonstance puis a donné la parole à Olivier Béna pour évoquer la géolocalisation des tombes des Morts pour la France.

Olivier Béna, maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et Correspondant Défense

Il y a 75 ans, six bombes alliées causaient deux victimes civiles

Le 22 septembre 1944, il y a exactement 75 ans, vers 18h30, six bombes américaines tombèrent sur la commune. Le carrefour de la rue Rayeterre et de la rue de Cirey était visé. L'objectif de l'aviation alliée était de couper les routes permettant aux Allemands d'avoir une situation de repli. Le jeune Roger Lauber, né à Petitmont le 27 février 1929, fils de Paul Lauber, décédé en 1935, et de son épouse, née Catherine Faltot, épouse en secondes nocces de Joseph Blaise, mourut écrasé sous les décombres des maisons Blaise et Romary adossées l'une à l'autre en bas de la rue Rayeterre et soufflées par deux bombes. Sa mère, son frère Lucien ainsi que la famille de Georges Romary, fortement commotionnés, se trouvaient coincés mais protégés par un pan de mur sur lequel s'appuyait encore une partie de la charpente.

A un kilomètre du lieu, deux autres bombes atterrirent sur une roche proche du carrefour des rues de Châtillon, Jean-Mariotte et Grande Rue, au centre du village. Marie Parmentier, née le 16 juin 1890 à Val-et-Châtillon, mère de quatre enfants et épouse de Camille Parmentier, ancien élu municipal et fondateur du Club Vosgien du secteur, revenant de son jardin, fut la seconde victime de cette funeste journée.



La maison de droite a été détruite au cours du bombardement du 22 septembre 1944

Les deux dernières bombes, probablement destinées au carrefour des routes de Badonviller et de Saint-Sauveur, à proximité du pont de Charampont au Bajeu, défoncèrent profondément un pré en bordure du ruisseau formant un impressionnant cratère de 8 m de diamètre à une vingtaine de mètres de la ferme Vouaux. L'Etat-Major allemand qui occupait alors le village déménagea aussitôt au grand soulagement de tous les habitants.

Olivier BENA

A.M.C.

Association des Mutilés et Anciens Combattants de Meurthe-et-Moselle (Section de Val-et-Châtillon)



Le président de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, Roland Dal Martello, a convié les 19 adhérents à évoquer la vie de la section et les projets à venir lors de l'assemblée générale à la salle des fêtes, le samedi 26 janvier 2019. La réunion statutaire s'est conclue par un repas convivial entre les participants.



Les membres de la Section

En lien étroit avec la Municipalité, plusieurs cérémonies ont été organisées au cours de l'année 2019 : la Victoire du 8 mai 1945, l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, le « Trou Marmot » ou encore l'Armistice du 11 novembre 1918.

En 2018, le monument commémoratif dédié aux « Enfants du Val » a été rénové de même que le square de Klopstein qui l'entoure. L'A.M.C. a versé pour l'occasion une subvention de 100 €.

Un hommage a été rendu à Madeleine Héry, veuve du président Raymond Héry et cuisinière émérite, décédée en octobre 2018, mais aussi à Jean-Marie Halvick, disparu le 19 janvier 2019, et dernier natif de la commune ayant été décoré de la Légion d'honneur (voir bulletin de 2017). La section a été endeuillée en 2019 par le décès de trois de ses membres : Paul Pierre, porte-drapeau de la section durant 20 ans récompensé en 2016 pour son engagement dévoué et continu au service de l'A.M.C., Lise Freyermouth et Juliette Chatel.



Paul Pierre recevant l'insigne récompensant 20 années de services comme porte-drapeau de la section en 2016.

Outre les cérémonies patriotiques sur la commune et sur l'ex-canton, voire bien au-delà, l'association participe aux obsèques de ses membres et apporte une aide administrative aux veuves. Composée en partie d'anciens combattants d'Algérie ou de sympathisants, elle a également pour vocation de se moderniser en accueillant des soldats issus des opérations extérieures (OPEX). L'AMC tient à remercier la Municipalité pour la subvention de 150 € votée en avril 2019.

Olivier Béna a souligné l'importance de la section au sein des associations communales. Elle fait perdurer la Mémoire de ceux qui ont donné leur vie à travers les différents conflits. Josiane Tallotte, maire, a conclu en félicitant la section et toutes les petites mains œuvrant tout au long de l'année.

Le bureau se compose de Roland Dal Martello, président et occupant la fonction de trésorier, Patricio Garcia, vice-président, François Bajolet, secrétaire et Marceau Duquet, porte-drapeau. Pierre Sommier est président d'honneur de la section. La cotisation annuelle est de 21 €.

Lien : <http://amc54.fr/section-de-val-et-ctillon.html>

Lien sur le site communal : <https://val-et-chatillon.-com/associations/amc>

Pour le Président, Roland DAL MARTELLO,

Olivier BENA, maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et Correspondant Défense





« Aucune tombe d'un Mort pour la France ne doit disparaître »

*C.G.A. Serge Barcellini,
Président-Général du Souvenir Français*

Années après années, le Comité local du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze poursuit ses missions : entretenir les tombes des soldats « Morts pour la France » n'ayant plus de famille, ou les monuments érigés en leur mémoire, participer aux nombreuses cérémonies ayant lieu sur le canton et même à l'extérieur, assister aux obsèques des adhérents et surtout aider financièrement les projets pédagogiques à but mémoriel envers la jeunesse et les scolaires.

La réunion de travail annuelle s'est déroulée le samedi 9 novembre 2019 à Bertrambois. Après une cérémonie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, les adhérents ont rejoint la salle communale pour la réunion de travail conduite par le président du comité, Jean-Noël Jolé. Elle s'est déroulée en présence du maire de Bertrambois, Alain Biondi, de deux maire-adjoints, Agnès Renck et Fabien Retz, de Thibault Bazin, député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, de Rose-Marie Falque et de Michel Marchal, conseillers départementaux, de Philippe Arnould, président de la Comcom de Vezouze en Piémont et de Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle. De nombreuses associations patriotiques étaient représentées par leur président et/ou porte-drapeau de même que plusieurs actuels ou anciens élus.



Table d'honneur de la réunion de travail

Après un accueil du maire et l'évocation de l'histoire de Bertrambois, notamment le Monument des Passeurs érigé en 1973 à la mémoire des événements de la 2ème guerre mondiale, une minute de silence a été observée à la mémoire de Jean-Marie Halvick, Lise Freyermouth et Edith Hostert mais aussi en mémoire des victimes des OPEX à la veille de l'inauguration du Monument national dans le Parc André-Citroën à Paris. (NDLR: depuis cette réunion, André Baltz, adhérent depuis 30 ans, est également décédé en novembre dernier). Olivier Béna a lu le compte-rendu de la précédente journée de travail qui s'était déroulée à Tanconville, le 12 octobre 2018.



Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Bertrambois dont le socle a été fraîchement rénové



Adhérents et élus lors de la journée de travail annuelle

Le rapport moral et le rapport d'activités du comité ont laissé apparaître la présence du Comité et de son drapeau à de nombreuses cérémonies sur l'ex-canton et le secteur. En 2019, le 75ème anniversaire de la Libération a vu l'organisation de cérémonies auxquelles le Comité a été représenté : Frémonville, Badonviller, Petitmont et Cirey-sur-Vezouze. A cette occasion, la borne du serment de Koufra (2ème D.B.) a été inaugurée dans le square du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze. De même, une stèle a été installée à la « Fourchue Eau » en mémoire du crash du Lancaster L7576 le 29 juillet 1944. P.F.C. Richard Edwin "Dick" Cady, Américain tué à l'ennemi le 22 novembre 1944, à proximité de Cirey, a été honoré par la présence sur la route de Lafrimbolle d'un panneau en sa mémoire. Enfin, Tanconville, en lien avec l'Amicale du 153ème Régiment d'Infanterie, a célébré le 100ème anniversaire de la remise de la Légion d'honneur au Régiment avec la présence exceptionnelle de l'étendard exposé dans l'église. Deux conférences ont été données dont une sur l'attribution de la Légion d'honneur à des communes par le Général Jean-Louis Georgelin, dernier chef de corps dudit Régiment mais aussi ancien chef d'État-Major des armées et grand chancelier de la Légion d'honneur.



Le Rosier de la Mémoire, fleur de référence de l'histoire et de la mémoire

Le Comité compte 76 adhérents. En 2017-2018, le Souvenir Français a participé financièrement à la rénovation du Monument aux Morts de Val-et-Châtillon, l'achat de deux livres pour la médiathèque de Cirey et le collège. Le Comité a également financé une sortie mémorielle pour les élèves de 3ème du collège de Cirey au Struthof et au Mémorial Alsace-Moselle.

La trésorière, Ghislaine Collin, a donné lecture du rapport financier du comité sur l'exercice de 15 mois entre le 1er octobre 2017 et le 31 décembre 2018. La quête nationale 2018 du Souvenir Français a réuni en tout 630,72 € (contre 570,58 € en 2017) dont une part de 50 % est reversée à la Délégation Générale.

Olivier Béna, 1er vice-président, a ensuite partagé quelques réflexions suite à la réunion des 10 délégations du Grand-Est à la Maison de la Région à Strasbourg le 26 septembre 2019 sous la présidence du Président-Général du Souvenir Français, Serge Barcellini. Bien que le nombre d'adhérents soit confortable, il invite les adhérents à parrainer proches ou amis pour consolider la base vieillissante. De même, l'abonnement à la revue, au prix de 5 € par an, peut être souscrit. A l'occasion du 80ème anniversaire des années de la 2ème guerre mondiale, un livret est édité

année par année. Il est à espérer que le Lt Bonnefoy y figurera dans celui de 1940. Olivier Béna appelle urgemment les maires à localiser les tombes des "Morts pour la France" dans les cimetières communaux. Le C.G.A. Serge Barcellini martèle sans cesse qu'« aucune tombe d'un Mort pour la France ne doit disparaître ». A Bertrambois, il y a urgence à sauvegarder les sépultures du Lt Bonnefoy et de Georges Weisbecker, saint-cyrien et chevalier de la Légion d'honneur. C'est le sens même de la géolocalisation, système utilisant les nouvelles technologies, des tombes des Morts pour la France. Le Délégué Général est venu présenter aux élus de la Comcom l'application en mai 2019 à la salle fêtes de Cirey-sur-Vezouze. La Commune de Val-et-Châtillon a été la première sur le secteur à se lancer dans ce chantier ; gageons que

d'autres Communes emboîtent le pas dans cette aventure passionnante. Le rosier de la Mémoire est désormais le nouveau symbole floral spécialement dédié au Souvenir Français.

Dans son intervention, le Délégué Général a rappelé l'histoire du Souvenir Français et son A.D.N. qu'est la préservation des sépultures de Morts pour la France. Il a insisté sur la transmission du flambeau aux jeunes générations par le biais des sorties pédagogiques. Le Souvenir Français, créé en 1887, sera la plus grande association mémorielle du 21ème siècle. Il a donné également le calendrier des prochaines cérémonies notamment en 2020 à l'occasion du 150ème anniversaire de la Guerre de 1870. Il est également revenu sur les cérémonies en mémoire des OPEX dans le Département quelques jours avant l'inauguration du monument national. De 2014 à 2018, 6 585 élèves de tous niveaux scolaires se sont rendus sur des lieux de Mémoire, représentant ainsi un financement du Souvenir Français à hauteur de 46 996,30 €. La période du Centenaire a vu également la rénovation de très nombreux monuments aux morts débouchant sur une aide financière du Souvenir Français pour les communes à hauteur de 71 501,32 €.

Le député Thibault Bazin a félicité le Comité pour son investissement et son souci constant d'assister aux cérémonies dans tous les villages car ce sont à chaque fois d'autres visages et d'autres histoires qui sont à honorer. Il a évoqué le Monument pour les OPEX à Paris en rappelant qu'aujourd'hui encore la France se trouve sur le théâtre d'opérations militaires dans le monde et qu'à chaque instant nos valeureux soldats sont menacés et parfois meurent encore pour la France. Il y a constamment à renforcer le lien Etat-Nation car les Poilus semblent bien loin mais la réalité est bien présente notamment avec le Régiment de Lunéville.

Mme Rose-Marie Falque et M. Michel Marchal ont également félicité le Comité mais aussi témoigné de leur expérience personnelle. Mme Falque a invité le Délégué Général à venir présenter la géolocalisation à l'association des Maires du 54. M. Marchal a partagé son expérience sur Djibouti et la paix maintenue sur place grâce à l'intervention militaire de très nombreux pays.

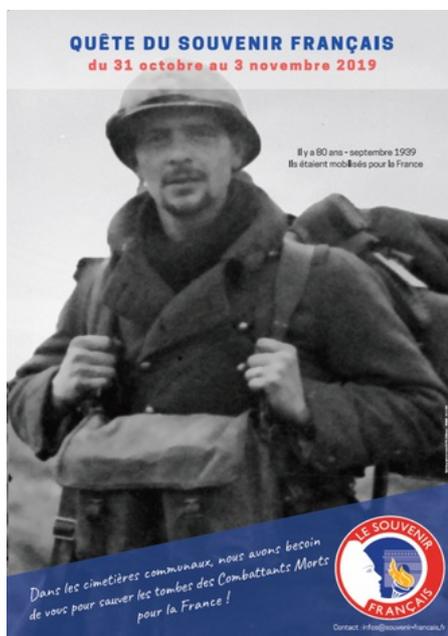


Remise officielle du chèque de 300 € finançant la rénovation du socle du Monument aux Morts de Bertrambois

M. Philippe Arnould a souligné l'action du Souvenir Français présent dans 3 Comités sur la Comcom. Il a également démontré que le grand nombre de cérémonies s'explique par un manque de héros auxquels la population pourrait s'identifier comme ce fut le cas pour les générations précédentes. Le Délégué Général a remis officiellement le chèque de 300 € à Alain Biondi, maire de Bertrambois, confirmant la participation du Souvenir Français (Comité et Délégation Générale) à la rénovation du socle du Monument aux Morts.

Un repas « couscous » réunissant une trentaine de convives s'est ensuite déroulé au café de la forêt de Bertrambois. En 2020, la réunion de travail, comprenant l'élection du bureau, se tiendra à Val-et-Châtillon

Exposition exceptionnelle en l'église de Tanconville du drapeau du 153ème R.I. - 16 juin



Visuel pour la Quête Nationale de 2019

La 101ème quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 31 octobre au 3 novembre 2019. Sur l'ex-canton, elle a collecté la somme de 538,74 € dont 88,02 € (en forte chute par rapport à 2018 [131,55 €]) au cimetière communal de Val-et-Châtillon. Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des tombes et surtout du Souvenir de nos aînés sacrifiés pour notre pays et ses valeurs.

Le Comité remercie la commune de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 100 €, de même que les autres Municipalités donatrices. La cotisation annuelle est de 10 € et il est aussi possible de faire des dons (avec établissement d'un reçu fiscal dans les deux cas). Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français restent proposées à la vente.

Quelques cérémonies qui se sont déroulées en 2019:



Inauguration de la stèle en mémoire du Crash du Lancaster L7576 - 29 juillet - Fourchue Eau



75ème anniversaire de la Libération de Frémonville - 15 septembre



Hommage au Pfc Richard E. Cady - 14 septembre - Cirey



75ème anniversaire de la Libération de Cirey et inauguration de la Borne de la 2ème D.B. - 19 novembre



Contacts : Jean-Noël Jolé au 03.83.42.11.89. ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.

Lien vers le blog départemental de l'association : <http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/>

Lien vers la page du Souvenir Français sur le site communal : <https://val-et-chatillon.com/associations/sf>

Olivier BENA, 1er vice-président de la section du Souvenir Français

Copyright (photos des cérémonies):
Isabelle Acrement

A nous le souvenir, à eux l'immortalité

Club Canin du Val

Cette année 2019 a été marquée par des succès dans divers disciplines canines que nous pratiquons. En effet, le 22 février dernier, après avoir passé le cap des divers sélections, Ludovic Obeltz et sa chienne Louchka, membre actif du Club Canin de Val-et-Châtillon, sont montés sur la troisième marche du podium du championnat de France de cavage (chiens truffiers) le samedi 23 février aux Gonds près de Saintes (17). C'est une chienne multidisciplinaire puisqu'elle participe aussi aux épreuves des concours régionaux d'obéissance.

Autre satisfaction: le Club Canin du Val est fier qu'une adhérente et son chien soient montés sur la 3ème marche du podium du Championnat du monde des Bergers Hollandais en Belgique le samedi 20 avril. Bravo à Izra et à Sara Da Silva pour ce brillant résultat.



Louchka et Ludovic sur le podium du Championnat de France de Cavage



Izra et Sara 3ème au championnat du Monde des Bergers Hollandais discipline mondioring.

Des entraînements aux différentes disciplines ont été aussi organisés (Agility, Obéissance et Cavage). Des formations de maître de chiens dits dangereux ont également été mises en place par un moniteur habilité par les préfectures de Meurthe-et-Moselle et de Moselle. Nous avons animé en juin un rassemblement et une prévention-découverte du chien ouvert aux enfants des écoles de notre Comcom. Ces animations ont mis l'accent sur les dangers des morsures et des bonnes attitudes à avoir devant un chien.

Nous avons présenté aussi les différentes disciplines pratiquées dans notre club. Des séances d'éducation et d'école du chiot sont organisées tous les samedis après midis, ainsi que des entraînements de cavage et d'obéissance. En octobre, une séance spéciale race boxer a vu le jour animé par un moniteur qui prépare cette race aux épreuves de caractère. Fin septembre, nous avons, comme chaque année, organisé nos concours annuels de chiens truffiers sur carres et en forêt. Et pour clôturer cette année bien chargée en manifestations, nous aurons le week-end du 7 décembre à prendre en charge le championnat de France de chiens truffiers en forêt. En épreuve d'obéissance, Lot de M. Robert Mancinelli concourt en classe 2. Louchka et Molly concourent quant à eux respectivement en classe 2 et en classe 1. Il y a aussi 6 chiens qui ont représenté honorablement le Club Canin du Val dans les différents concours de cavage régionaux et nationaux.

Pour 2020, un double concours de cavage aura lieu les 26 et 27 septembre, ainsi qu'une grande manifestation multidisciplinaire le 12 juillet. Le Comité du Club Canin du Val remercie la Municipalité pour son soutien constant par la mise à disposition d'un "club house", d'un terrain d'entraînement et l'attribution de subventions afin de faire avancer les projets et manifestations canines.

Il me reste à vous souhaiter une bonne année 2020.

Marc AUBERTIN, Président du Club Canin VAL .

Mémoires du Textile

Les six mois d'ouverture du musée s'achèvent sur un constat satisfaisant en ce qui concerne la fréquentation, en légère hausse par rapport aux années passées avec environ 850 entrées payantes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 170 scolaires en juin, venus des écoles de Cirey, de Badonviller et de Bénaménil. Autre satisfaction : les nombreux groupes (11 comptabilisés) de plus de 10 personnes.

210 visiteurs ont franchi les portes du musée le 15 août et, comme tous les ans, cette journée a permis à des associations, des artistes, des particuliers d'exposer leurs œuvres et leur savoir-faire dans la galerie. La journée du patrimoine du 22 septembre a vu la visite de 85 personnes.

Visiteuses et visiteurs ont toutes et tous manifesté un grand intérêt devant les différentes machines en fonctionnement et ont souvent été à l'écoute des bénévoles répondant à leurs interrogations, avec comme point d'orgue la mise en œuvre des trois métiers à tisser anciens.

Certes, le musée est très attractif grâce à l'implication des cinq bénévoles toujours présents, disponibles...mais pour combien de temps encore ? La relève n'étant pas assurée (déjà en 2011 M. Jean Marie Ferron l'appelait de ses vœux !), comme il a été dit dans le bulletin communal de 2018, une vidéo précèdera les visites à venir.

Qu'il me soit permis de remercier ici deux personnes pour leur soutien et leur aide. Tout d'abord M. Thibault Bazin, député, pour avoir cosigné à l'Assemblée Nationale une proposition de loi relative à la préservation des musées privés dont nous faisons partie (compte tenu du caractère culturel de cette activité, il convient d'offrir aux musées privés un cadre juridique et fiscal garantissant la préservation effective de notre patrimoine). C'est également grâce à M. le député que nous avons postulé pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 1 000 €. La seconde personne est M. Alain Gérard, secrétaire de mairie, dont les compétences et la maîtrise de l'outil informatique ont mené à bien les modalités du dossier.

Roger Cornibé



Informations pratiques

Jours d'ouverture :

de mai à octobre,
les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.

Adresse :

Avenue Veillon

Téléphone : 03.83.42.59.13

Tarifs :

Individuel : 5 €

Enfants (de moins
de 12 ans) : gratuit

Groupes : 2 € (à partir de 12 personnes)

Scolaires : 1,50 €

Maison Pour Tous

Avec 41 adhérents, la Maison Pour Tous est composée de trois sections dirigées par des responsables :

Section Bridge :

4 ou 5 personnes se réunissent à l'ancienne agence postale le lundi de 19h à 21h30 et le samedi de 14h à 16h30 sous la houlette de M. Jean-Claude Tallotte.

Section Scrabble :

C'est M. Alain Fidon qui anime la séance auprès de 4 à 5 personnes le mardi de 14h à 16h à l'ancienne agence postale.

Section Jeux de l'amitié :

C'est avec un grand plaisir qu'une quinzaine de personnes, voire plus, se réunissent à la « Buvette » de la Salle des Fêtes le mercredi de 14h à 18h pour jouer aux cartes et aux jeux de société avec une devise, passer un agréable après-midi et oublier les soucis du quotidien. M. Roger Cornibé gère la section, aidé par 2 ou 3 bénévoles. L'après-midi se termine avec un morceau de brioche et une boisson offerts par l'association.

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre sont les bienvenues.
Pour cela, joindre le secrétaire de l'association M. Jean-Marie Dumand au n° 06.81.80.93. 45.

Le 29 juin, les membres de l'association se sont réunis pour l'assemblée générale, suivie du pot de l'amitié. Cette année, l'association compte 41 adhérents.

Le bureau se compose ainsi :

- Présidente : Mme Marie-Jo Schmitt
- Vice-président : M. Jean-Claude Tallotte
- Trésorière : Mme Josiane Ehrlé
- Trésorière suppléante : Mme Colette Duquet
- Secrétaire : M. Jean-Marie Dumand
- Responsable du matériel : M. Jean-Marie Dumand

Durant l'année 2019, l'association a perdu Mme Henriette Strub et M. Paul Pierre.



Nos activités pour l'année 2019

- Le 31 mars, paëlla. C'est la 3ème année consécutive que nous organisons un repas à thème. 62 personnes étaient présentes. Après le repas, les convives ont pu jouer aux cartes et aux jeux de société pour terminer l'après-midi.
- C'est avec une grande désolation que la M.P.T. a dû annuler le vide-grenier du 16 juin en raison d'un manque de bénévoles sur le site.
- Le 15 août, repas dansant animé par l'orchestre «Raaouum Club» de Cirey-sur-Vezouze. Les 80 convives ont passé une super soirée autour d'un repas entrecoupé de danses de toutes sortes.
- Le samedi 7 septembre, le 1er loto de l'année. La soixantaine de joueurs a été satisfaite des lots mis en jeu (bons d'achats et paniers garnis).

- Le dimanche 6 octobre, 2ème loto organisé l'après-midi en raison d'une forte demande de certains joueurs. Même succès que le premier auprès des participants.
- Le mercredi 30 octobre, sortie cinéma à Blâmont pour aller voir « Angry Birds : copains comme cochons ». 23 enfants et 8 adultes ont participé à la sortie. La M.P.T. a offert la place de cinéma à 18 enfants habitant à Val-et-Châtillon.
- Le samedi 2 novembre, la bourse aux jouets n'a pas eu le résultat escompté, certainement dû au manque d'informations (problèmes d'affichage) et la date pendant les vacances scolaires.
- Le samedi 23 novembre, le marché de Noël organisé à la « buvette » de la salle des fêtes a vu 6 exposants étaler leurs décorations et autres, ce qui a fait la joie des visiteurs.
- Le 24 novembre, un repas entre adhérents et leurs conjoints offert par la M.P.T. pour clôturer la fin de l'année.



- Une sortie cinéma pour les seniors est prévue le 9 décembre pour aller voir le film « Au nom de la terre » au cinéma de Blâmont. L'association offre l'entrée à ses adhérents seniors.
- En partenariat avec le C.A.J.T. du Piémont Vosgien et l'équipe de pré-

vention du Conseil Départemental, Didier (éducateur) et Philippe (adhérent de l'association) ont encadré :

- En septembre, 7 jeunes âgés de 18 à 24 ans, aux vendanges durant 5 jours.
- Le 8 novembre, 7 jeunes ont été invités pour un retour sur leur séjour, suivi d'une soirée pizza.

Une réunion sera faite en début d'année afin de définir les dates des manifestations 2020.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux personnes qui participent à nos actions, à la mairie et aux employés communaux pour leur aide.

Tous les membres de la Maison Pour Tous vous souhaitent une excellente année 2020.

La Présidente, Marie-Jo

Cercle de Madame du Châtelet

Le Cercle de Madame du Châtelet, dont le siège est à Val-et-Châtillon, organise deux événements principaux: l'un en mars/avril, l'autre en septembre. Ce Cercle défend les droits des femmes et le patrimoine/matrimoine tant citadin que rural. Pour participer de façon active, il suffit d'envoyer un courriel à Madame Jourdain: lelivredethieberge@gmail.com. Deux pages facebook sont aussi à consulter:

le 10 septembre à Lunéville, Week-Ends Femmes Battantes.



*Défense des Droits des Femmes
en Mars = Poisson d'Avril ?*

*Le premier samedi d'avril 2020,
de 10 heures à 17 heures, venez nombreuses
et nombreux à Lunéville, quai de Strasbourg
salle de l'écureuil pour partager nos réflexions,
nos chansons, nos conférences, nos ateliers... !*

*Il s'agit d'évoquer ce que l'on nomme
en anglais l'Empowerment.*

*Les femmes ne sont pas que victimes,
et une grande force. L'empowerment,
prendre conscience de cette force et
l'exploiter. Il ne s'agit pas de pouvoir
puissance, d'intelligence, de droiture,
de santé, de bonté.*

*vos idées: nous en ferons du slam avec votre aide !
une super invitée surprise est attendue.*

Annie Jourdain

Dimanche 5 avril 2020 Randonnée Relaxation
dès 14h30 RDV Mairie de Val et Châtillon

BIENVENUE A TOU.TE.S

Annie JOURDAIN



Club Vosgien de la Vezouze

Notre club a organisé 74 sorties regroupant 1221 marcheurs.

Des randonnées organisées au profit de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, du Comité des Fêtes de Cirey-sur-Vezouze et de l'Association des Conjointes Survivants.

Pour les Journées du Patrimoine de Val-et-Châtillon, une randonnée a réuni 20 participants dont certains venaient de Moselle (Saint-Quirin, Abreschwiller et Delme).

Une nouveauté cette année: 2 randonnées vélo avec 12 participants à chaque sortie, organisée par Jacqueline Doizenet.

Très actif, le petit groupe des Tamalous, s'est étoffé. Aux 2 sorties mensuelles, s'est ajoutée une troisième avec le Foyer d'Accueil Spécialisé de Cirey-sur-Vezouze. Pour l'année prochaine des randonnées à la journée sont prévues.



La journée détente a eu lieu le 25 mai au Refuge de la Boulaie.

43 marcheurs le matin et 71 convives au repas.

L'entretien courant et la revalorisation des sentiers du secteur du Val.



L'entretien du sentier de Pourrimont par 6 bénévoles, suite à des chutes d'arbres et des coupes de bois.

Restauration de la passerelle de la Fourchue-Eau pour l'inauguration de la stèle en l'hommage de l'équipage disparu du Lancaster L7576.



Une bonne fréquentation du Refuge de la Boulaie, nous permet de rénover le bâtiment. Les nouveaux aménagements sont très appréciés par les utilisateurs.

10 bénévoles participent à son entretien tous les jeudis.

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Yves Migos

<http://cv-vezouze.fr/>

clubvosgien.vezouze@gmail.com

[facebook.com/clubvosgiendelavezouze/](https://www.facebook.com/clubvosgiendelavezouze/)

L'A.C.C.A de VAL-ET-CHÂTILLON

Histoire de geai...

Le geai des chênes est la sentinelle de la forêt. Au moindre danger, ce bel oiseau alerte tous les habitants en poussant un cri strident. C'est un bon imitateur car il peut imiter les chants et cris d'autres oiseaux et même ceux du cheval et du chat !!!



Celui-ci affectionne les glands des chênes. En automne, il se constitue des réserves en cachant de la nourriture sous les racines. Pour mémoriser ses cachettes, il se sert de points de repère et va même jusqu'à en constituer avec des petits cailloux. Il participe donc à la dissémination des chênes puisque les glands non mangés germent sur place.

En plus de ces talents, il ne faut pas oublier l'association des tons clairs et foncés de son plumage bigarré. Ces fameuses petites plumes se retrouvent sur les chapeaux des amoureux de la nature.

Petite histoire de sangliers...

Mais que se passe-t-il? Tous les sangliers ont détalé! Nous n'avons pourtant pas fait de bruit. A moins que la présence des quads (véhicules motorisés) en forêt, polluant, labourant, dérangeant la faune et la flore. Nous n'hésitons pas à dénoncer.

Nos travaux:

- Réfection et création de chaises d'affût et d'observation.
- Débarrage des chemins, nettoyage des sentiers.
- Ramassage des ordures ménagères laissées en forêt par des irrespectueux autant pour la faune que pour l'être humain.

Pour toi «Charlot»

L'art du discours n'est pas facile à dire ou rédiger mais nous tenons à te remercier Charles GRANDE-MANGE pour toutes ces années passées (38 ans) au sein de l'A.C.C.A de Val-et-Châtillon. Ta décision d'arrêter l'action de chasse pour tes 90 bougies nous fait perdre un modèle de jovialité, gaieté et d'humour dans le respect des autres. Merci.

En conclusion, nous tenons à réitérer notre pensée:

Les liens entre l'écologie et la chasse ainsi que le rôle majeur de la chasse sont primordiaux pour la conservation des espèces animales.

Tous les membres de la société vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Michel BLAISE

Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges

« Ne nuire à personne, être utile à tous », la devise du Bon Père Fourier, saint patron de notre paroisse, empruntée à saint Ambroise, doit être une lampe dont on ne dissimule pas la lumière sous le boisseau mais que l'on met sur un chandelier pour éclairer tous ceux qui sont dans la Maison ! (parabole de la Lampe dans l'Évangile de St Matthieu). Autrement dit, chacun doit faire preuve d'humilité, de patience, de persévérance, de sagesse et de bienveillance envers son Prochain. Cette lumière doit être un signe de fraternité afin de chasser les ténèbres du Mal et nous conduire sur le Chemin, la Vérité et la Vie où nous invite le Christ Jésus.

Ainsi, malgré de faibles moyens, nous continuons « d'être témoins de l'Évangile, courageux et ardents, pour que la mission confiée à l'Église, soit poursuivie en trouvant des expressions nouvelles et efficaces qui apportent la vie et la lumière au monde ». (Extrait de la prière pour le Mois Missionnaire Extraordinaire voulu par le Pape François en octobre 2019).



Gisèle Bourbon jouant sur l'orgue portatif de la paroisse

Depuis juillet, les tuyaux de l'orgue ne « chantent » plus en raison de leur état de « santé » aggravé par des facteurs tels que le froid de l'hiver, l'humidité ou encore les fortes chaleurs estivales. Depuis, Gisèle Bourbon, notre organiste depuis plus de 25 ans, s'installe près de la statue de saint Laurent et poursuit son service d'Église grâce à l'orgue portatif de la paroisse. Même à Nancy, les orgues des églises sont en souffrance !

A l'occasion des différentes célébrations, l'église est entretenue et nettoyée très régulièrement. Son fleurissement, toujours en lien avec le temps liturgique ou la circonstance, lui fait conserver toute sa beauté mais surtout sa grande simplicité. Cela a un coût, bien sûr, que beaucoup semblent malheureusement ignorer ... Merci aux généreux paroissiens qui permettent d'entretenir la flamme.

Le 15 avril dernier, l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris a mis en émoi notre pays mais bien au-delà, débloquent ainsi en quelques heures des sommes d'argent considérables nécessaires à sa rénovation promise par le Président de la République d'ici à 5 ans. N'oublions pas que nos églises, chapelles et autres lieux de culte dans notre ruralité profonde et dans tout le pays souffrent également mais en silence. Une grande réflexion a d'ailleurs été lancée en octobre 2018 quant au « devenir des églises » à travers un colloque dans notre département (Lien externe : <http://www.ledevenirdeseglises.fr/>)



Dimanche 9 juin, en la solennité de la Pentecôte, entouré de sa famille, de ses proches et de nombreux paroissiens, Tom Charolet, seul communiant et habitant de la commune, a communié pour la première fois en l'église du Val, où il y a bien longtemps qu'un tel événement n'avait pas eu lieu !



Solennité de la Pentecôte et Première Communion de Tom Charolet – 9 juin



Depuis juin, dans sa lettre pastorale, notre évêque, Mgr Jean-Louis Papin, a engagé le diocèse de Nancy-Toul dans une démarche de 3 années dont l'objectif est de « Repartir du Christ ». L'année 2019-2020 a pour thème : connaître le Christ et répondre à la question

posée par Jésus à ses apôtres dans l'évangile de St Matthieu : « Pour vous, qui suis-je ? ». Un livret d'accompagnement semaine après semaine a été réalisé par l'équipe de pilotage de la démarche diocésaine et est disponible en paroisse. Lien externe : <https://www.catholique-nancy.fr/repartir-du-christ>



Une des grilles d'exposition proposées à la découverte



Journées du Patrimoine – 22 septembre

Les journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre ont proposé aux visiteurs une exposition intitulée « Pierres vivantes ». Elle retraçait l'avancée des recherches sur les prêtres ayant officié dans l'édifice religieux avec une mise en perspective des subdivisions administratives à laquelle a appartenu l'ancienne paroisse de Bonmoutier puis de Val-et-Châtillon. Ces pierres vivantes de l'Eglise vont des religieuses installées à la fondation de l'abbaye de Bonmoutier en 670 jusqu'au dernier curé en titre, l'abbé Robert Senger, décédé il y a tout juste 10 ans. Depuis la paroisse s'est agrandie pour devenir en 2001 le Bon Père Fourier des Vosges. L'actuel curé in solidum, l'abbé Didier Jacques, a célébré pour l'occasion une messe à ces intentions. Quelques pièces de paramentique (chasubles, dalmatiques, ...) étaient exposées de même que divers objets liturgiques (ostensoirs, reliquaires, ciboires, calices, ...). Différentes explications évoquaient les cloches, dont le baptême eut lieu il y a quasiment 100 ans (voir autre article), les vitraux Gross, la statuaire, l'orgue Jeanpierre ou encore le chemin de croix.

Cela a suscité la curiosité de 70 amoureux du patrimoine venus durant ces deux journées. Le numéro spécial du bulletin municipal de 2013 sur le "Patrimoine Religieux" reste en vente au prix de 5 €.

La paroisse remercie la Municipalité et les employés communaux pour les différents et nombreux services rendus ponctuellement tout au long de l'année. Merci également pour le prêt de la salle des fêtes pour les messes hivernales. Merci également à Pascal Marchal, sacristain et assistant paroissial, qui s'affaire de son mieux au service de tous. Enfin, un grand merci à l'abbé Didier Jacques, curé in solidum de la paroisse, pour son écoute et sa disponibilité.

Olivier BENA, chargé depuis 2013 du site Internet paroissial

Quelques liens utiles :

Contact de l'assistant paroissial, Pascal Marchal au n° 09.66.86.65.11

En cas de funérailles chrétiennes, contactez le n° 06.80.81.11.16.

Demande de messes : 17 € à adresser à la paroisse à :

Paroisse Bon Père Fourier des Vosges – 1 rue d'Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

Téléphone : 03.83.75.15.49 ou par mail : bonperefourier54@orange.fr

Site Internet paroissial avec mise en ligne hebdomadaire des annonces :

<http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges>

Quelques photos supplémentaires:



Vendredi Saint – 19 avril



Victoire du 8 mai 1945



Solennité de Pâques, Dimanche de la Résurrection – 21 avril



Mois Missionnaire Extraordinaire – 13 octobre



Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie - fête du Val - 15 août

Les cloches de l'église ont 100 ans !

Les cloches sont l'un des plus vieux instruments sonores qui existent. Elles ont été utilisées dans les églises chrétiennes depuis le 7ème siècle et rythment la vie quotidienne tant profane (gestion du temps par l'horloge) que sacrée : angélus, messe, vêpres, mariage, enterrement, glas... Les cloches des églises pouvaient autrefois être utilisées comme système d'alerte pour des événements graves comme le feu, les invasions ou lors de guerres. C'est en 1835 que sont installées les « anciennes » cloches. Elles s'appelaient pour la grosse cloche prénommée "Catherine", la moyenne « Stéphanie » et la petite « Joséphine Henriette ».





Quasiment 80 ans plus tard, fin 1914, la commune est occupée et pillée par l'ennemi. Les cloches sont démontées laissant ainsi le village orphelin. Elles avaient annoncé quelques semaines auparavant en sonnant à toute volée le début de la grande guerre. Au lendemain du conflit, la guerre, les indemnités versées par l'Etat permettent d'acquérir de nouveaux équipements. C'est ainsi que la décision fut prise de pourvoir l'église de nouvelles cloches. C'est le 4 janvier 1920, il y a donc 100 ans jour pour jour, que de nouvelles cloches sont bénies selon la tradition.

La grosse cloche, qui donne le fa dièse, reçoit le prénom de « Jeanne d'Arc », l'illustre sainte qui allait être canonisée en 1920. Son parrain est le père Umbricht, l'héroïque aumônier de la Grande Guerre que l'on ne présente plus. Sa marraine est la baronne Jean de Klopstein, veuve du Baron Jean, tué le 17 novembre 1914 par un coup de feu reçu par les Allemands alors qu'il se trouvait à la fenêtre du château de Châtillon. La moyenne cloche, qui donne le sol dièse, se nomme « Marguerite Marie », en hommage à sainte Marguerite-Marie, également canonisée en 1920.



Elle a pour parrain René, Veillon, maire du Val, qui devait décéder quelques semaines plus tard en avril 1920, et pour marraine, Marie-Marguerite Zeller. La petite cloche, qui donne le la dièse, s'appelle « Bernadette ». Son parrain est Charles Dardaine, alors adjoint au maire, et sa marraine, Marie Grandidier.

Les cloches font partie du patrimoine et depuis un siècle, elles rythment la vie du village. Espérons qu'elles continueront de sonner encore de très longues années.

Olivier BENA



La Commune de Val-et-Châtillon, en lien avec la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges

Samedi 29 février 2020 à 15h à la salle des fêtes de VAL-ET-CHÂTILLON

A l'occasion du Centenaire du baptême des cloches de l'église Saint-Laurent

CONFERENCE : Le rayonnement des fondeurs de cloches lorrains en Europe du Moyen-Age à la Révolution

par Thibaut LAPLACE, campanologue

ENTREE GRATUITE

Les Amis d'Alfred Renaudin



Année après année, l'association « Les Amis d'Alfred Renaudin » poursuit son petit bonhomme de chemin afin de rendre hommage à l'artiste-peintre à travers divers projets, conférences et rencontres.

Composée de 84 adhérents (en hausse de 13 par rapport à 2018), elle concourt à apporter une offre culturelle et artistique sur le territoire, par le biais de conférences gratuites et ouvertes à tous. La culture est un trésor qui se partage ! La cotisation est fixée à 10 € depuis la création de l'association en mars 2012. Reconnue d'utilité générale, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %.

Le Comité remercie la Commune de Val-et-Châtillon pour le prêt à titre gracieux de la salle des fêtes pour l'organisation de ses conférences de même que pour la subvention de 500 € allouée au profit de l'édition d'un nouveau livre sur Alfred Renaudin prévu en 2020.

Comment la IIIe République a sombré, journal de Marguerite Lebrun septembre 1939-juillet 1940 :

Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, est venu présenter son 2ème opus consacré aux mémoires de sa bisaïeule, Marguerite ou Mme Albert Lebrun, l'épouse du dernier président de la 3ème République. Elle a consigné, d'août 1939 à juillet 1940, chaque jour, avec les informations reçues de son mari, ses doutes et ses émotions, sa propre observation des événements et des acteurs d'une histoire en train de se faire.



Accueil du Préfet par le président de l'association



Ce récit, inédit et authentique, sans artifice car non destiné à la publication, parsemé d'anecdotes souvent drôles, resitue l'époque sans les travers que peut parfois apporter l'analyse historique postérieure. C'est un document exceptionnel proposé aux Presses universitaires de Lorraine. Un 3ème livre est paru cet été aux Presses universitaires de Grenoble, allant de la période du 15 juillet 1940 à octobre 1947 et racontant le séjour du couple à Vizille, en Isère.

Voici un court extrait où Mme Lebrun évoque Alfred Renaudin: « Brosse est revenu de Cangé, rapportant nos objets personnels, sauf le tableau de Mercy de Renaudin, qu'il n'a pas retrouvé. Cette perte m'est très sensible, mais peut-être n'est-elle pas définitive ? [Le maître d'hôtel] Decarnelle a pu cacher cette toile dans un coin ? » (p. 334, avec l'autorisation de reproduction du texte). NDLR : le tableau a dû être retrouvé car il est aujourd'hui en possession des héritiers de la famille.

L'art scandinave au tournant des 19ème et 20ème siècles:

Enora Barbey, médiatrice culturelle au musée des beaux-arts de Nancy, a évoqué l'âge d'or de la peinture scandinave. Ce qui pourrait caractériser la peinture scandinave de cette époque est justement son absence de caractéristique commune. Malgré des similitudes en termes de géographie, de climat, les 4 pays scandinaves (Danemark, Suède, Norvège et Finlande) présentent des histoires différentes et donc une histoire de l'art propre à chacun, même si toute influence réciproque et vis-à-vis des mouvements européens ne doit pas être écartée. Ces sensibilités nordiques ont montré que les paysages y ont une place déterminante, tout comme le traitement le plus réaliste possible de la lumière. Les grands noms de la peinture scandinave n'ont malheureusement pas encore réellement franchi les frontières de leurs pays. Toutefois certains peintres ont récemment fait l'objet de rétrospectives dans des expositions parisiennes. Le plus connu de tous est évidemment le norvégien Edvard Munch, à qui pourraient s'ajouter le Finlandais Akseli Gallen-Kallela, le Suédois Angers Zorn et le Danois Peder-Severin Kroyer.



Enora Barbey a captivé l'auditoire avec l'art scandinave tellement méconnu

« Alfred Renaudin au fil de l'eau » en lien avec le C.H.R. Grand Est et le Musée Lorrain de Nancy :

C'est un événement exceptionnel et unique qui s'est déroulé à la salle des fêtes le samedi 22 juin après-midi. En lien avec le Musée Lorrain, le Comité d'Histoire Régionale, les Amis d'Alfred Renaudin ont accueilli une œuvre de l'artiste-peintre qu'elle honore. Le Houchot ou le puits à balancier de Petitmont a été sorti des réserves du musée pour être présenté à la soixantaine de participants. Deux conférences ont été données tour à tour. Olivier Béna, président des Amis d'Alfred Renaudin, a évoqué dans un diaporama le lien fort unissant Renaudin et l'eau (moulins, ponts, cascades et fontaines). Sophie Mouton, conservatrice du patrimoine, a lancé une véritable enquête artistique autour de cette toile dont on peut remettre en cause sa véritable situation, suscitant beaucoup d'interactions avec le public. Un verre de l'amitié a conclu la présentation.



Opération réussie pour le C.H.R. Grand Est, le Musée Lorrain et les Amis d'A Renaudin

Adrienne Jouclard, la couleur en mouvement :

Jean-Michel Warin, galeriste à Saint-Rémy de Provence, a évoqué la vie et l'œuvre de Mlle Adrienne Jouclard. Née en 1882 à Onville, petit village de la vallée du Rupt de Mad, elle partage son temps entre la région parisienne et sa Lorraine natale. À ses débuts, elle obtient le prix Rosa Bonheur ; elle est très vite remarquée et expose dans les bonnes galeries.

Jouclard peint et expose avec ses contemporains, partage l'atelier du sculpteur Pompon et peindra toute sa longue vie. Le jour de la signature de la vente de son atelier à Paris, elle est victime d'un accident dans le taxi qui la reconduit à Versailles. Elle s'éteint le 12 décembre 1972 à Versailles.

Son oeuvre naît d'un long travail d'observation, d'esquisses et de dessins : elle croque ses sujets en situation, sur le vif. Cela explique son choix pour des sujets animés, en actions, dans le domaine du sport, du cirque, des courses hippiques, les scènes de bals ou les travaux des champs.



Jean-Michel Warin et la toile d'A. Jouclard, le village de Vionville

« Sur les traces d'Alfred Renaudin » à Fénétrange :

Les membres de l'association se sont retrouvés à Fénétrange pour leur assemblée générale et la traditionnelle journée de découverte de lieux peints par le maître. En présence d'Élisabeth Thomas, petite-fille de l'artiste et présidente d'honneur, ils sont revenus sur l'œuvre de Renaudin qui a plusieurs fois peint la cité médiévale du Pays de Sarrebourg.

Le président, Olivier Bena, a accueilli, en mairie de Fénétrange les membres de l'association et les invités présents. Elle comptait notamment sur la présence de Benoît Piatkowski, maire de Fénétrange, de Josiane Tallotte, vice-présidente de l'association et maire de Val-et-Châtillon, et de Philippe Arnould, président de la communauté de communes de Vezouze en Piémont.

Olivier Bena a remercié la municipalité de Fénétrange pour son accueil. Le choix s'est porté sur la ville en raison des liens entre l'association et l'office du tourisme et son président, Marc-André Kuhn, également membre de l'association.

À plusieurs reprises, dans les années 1930, Alfred Renaudin a peint la cité médiévale de Fénétrange. Une œuvre a même été exposée au Salon des artistes français à Paris. Marc-André Kuhn a fait passer dans l'assemblée des reproductions d'œuvres de Renaudin représentant Fénétrange.

Outre les bilans moral et financier approuvés à l'unanimité, le conseil d'administration, élu pour 2 ans se compose ainsi: Olivier Béna, président, Josiane Tallotte, vice-présidente, Henri Hard, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Marie-Jeanne et Denis-Joël Ohlsson, Michel Godard et Jean-Luc Michel, membres.



Les membres de l'association devant le château de Fénétrange, en fidèle réplique à une des toiles de l'artiste-peintre

Émue d'être présente à l'assemblée générale, Élisabeth Thomas est reconnaissante du travail accompli par l'association depuis la création de l'association en 2012. Elle rappelle aussi que du temps de ses tantes, les œuvres de son grand-père étaient considérées comme des vieilleries sans importance. Depuis, les choses ont changé et elle confie que sa mère et ses tantes seraient heureuses de l'existence de l'association. Elle invite aussi l'assemblée à réfléchir sur le pourquoi les œuvres de son grand-père intéressent-elles le public aujourd'hui. Elle donne sa propre interprétation : « Elles évoquent un sentiment de bien-être, de paix ou de douceur face à un art contemporain de plus en plus désincarné. Il est une âme dans les toiles de mon grand-père même dans celles qui évoquent la guerre, car il y a toujours une petite note d'espérance. »

À l'issue de son intervention, Élisabeth Thomas offre, au nom de l'association, un livre sur son grand-père à la municipalité et à l'office de tourisme de Fénétrange. Après le vin d'honneur, 35 convives se sont dirigés vers l'Auberge du Stock à Langatte pour y déjeuner. Puis, de retour à Fénétrange, Jean-Marie Fischer, conseiller municipal et lié au tourisme, a fait visiter la cité où se trouvent de nombreux sites classés. Une belle découverte dans un terrain privé, ouvert pour l'occasion, a même permis de voir l'angle précis à l'endroit même où Alfred Renaudin avait posé son chevalet pour y peindre le château.



Remise d'un exemplaire d'un recueil des œuvres d'A. Renaudin à M. le Maire et au Président de l'Office du Tourisme par Elisabeth Thomas, présidente d'honneur de l'association

Ventes aux enchères :

En 2019, par rapport à 2018, moins de toiles ont été vendues aux enchères. Il est certain que la côte reste stable et même évolue favorablement pour les collectionneurs. En voici tous les résultats :

Avricourt, 10 février, Metz, estimé entre 3 000/3 500 €, adjudgé à 3 600 €

La Porte de France à Vaucouleurs, 10 février, Périgueux, estimé entre 1 000/1 500 €, adjudgé à 1 700 €

Pierre la Treiche, 16 mars, Antichthermal à Nancy, estimé entre 2 000/3 000€, adjudgé à 3 200 €

Jetée de fleurs, 17 mars, Ossenat à Fontainebleau, estimé entre 500/800 €, adjudgé à 2 700 €

Les lavandières à Lunéville, 24 mars, estimé entre 400/600 €, adjudgé à 1 400 €

Jaulny, Cannes, 21 avril, estimé entre 1 200/1 500 €, adjudgé à 3 800 €

La Petite Raon, Martin à Metz, 14 juillet, estimé entre 1 000/1 500 €, adjudgé à 4 600 €

Liverdun, Nabécor à Nancy, 12 octobre, estimé à 1 500 €, adjudgé à 3 200 €

Vase polychrome, à haut col évasé, en camaïeu bleu/blanc décoré de chrysanthèmes et de papillons (hauteur: 108,5 cm), Boisgirard - Antonini, Hôtel Drouot à Paris, 18 décembre, estimé entre 2 000/4 000 €, adjudgé à 4 800 €.

La Ville de Verdun, pour le Musée de la Prinerie, a acquis deux vues de Verdun-même à l'huile sur toile. Elles seront présentées publiquement courant 2020.

Liens :

<http://val-et-chatillon.com/associations/amis-alfred-renaudin>

<https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>

Quand Alfred Renaudin peignait Notre-Dame de Paris



Il y a tout juste un siècle, A. Renaudin peignait Notre Dame de Paris (HST, coll. part.)

S'il est vrai que le grand public retient principalement ses paysages ruraux lorrains, Alfred Renaudin a été aussi un témoin de la vie parisienne et des transformations urbaines de la capitale. De par la proximité de son atelier situé rue Caulaincourt, Il a notamment peint l'aménagement du quartier de Montmartre et de toutes les artères attenantes. Outre la jeune Tour Eiffel, le Palais-Bourbon, le Sacré-Cœur ou encore le Louvre, il a mis en couleurs cette vue magistrale de la cathédrale Notre-Dame depuis la rive gauche de la Seine où deux hommes endimanchés s'attèlent à la représenter assis au bord de l'eau. On y distingue clairement la flèche de Viollet-le-Duc ainsi qu'une grande partie de la toiture désormais réduites en cendres. Cette toile de collection particulière signée en bas à droite, notée Paris et datée de 1919 est aujourd'hui considérée comme une trace artistique et historique de l'édifice sinistré. L'inventaire de l'artiste-peintre laisse apparaître une autre œuvre plus lumineuse où se reflètent les tours du monument dans le fleuve non loin du pont Saint-Michel.

Un vase peint par Renaudin vendu à Drouot

Parmi les dernières ventes de l'année 2019, les commissaires-priseurs Boisgirard et Antonini ont proposé un catalogue exceptionnel à l'hôtel Drouot à Paris, où figurait un rare et important vase polychrome peint par Alfred Renaudin. D'une hauteur de 108,5 cm, à haut col évasé, le lot, en camaïeu bleu blanc, est décoré de chrysanthèmes et de papillons. D



tant du début des années 1890, il rappelle l'époque où Alfred Renaudin a travaillé aux faïenceries Keller et Guérin de Lunéville. S'intéressant à la décoration, il y entre comme apprenti céramiste en 1881 à l'âge de 15 ans. Il est placé dans les mains expertes du vieux maître France qui n'a pas grande difficulté à lui enseigner toutes les ficelles de l'art du feu. Étonnamment doué, il possède alors le feu sacré qui donne à l'individu une envie impétueuse de peindre et de dessiner. Révélant très vite de brillantes dispositions, il suscite l'intérêt de ses patrons, mais de l'un de leurs amis, le baron Maurice de Ravinel, grand collectionneur et connaisseur d'art, qui anime un atelier d'art où le jeune Renaudin est vite intégré. Estimé entre 2 000 et 4 000 €, le vase a été adjugé au coup de marteau à la somme de 4 800 €. Rappelons qu'un autre vase à chrysanthèmes et papillons a été détruit lors de l'incendie du château de Lunéville en janvier 2003.

Quelques dates à retenir pour 2020 :

Lundi 13 janvier, 19h30, Centre socioculturel de Sarrebourg, en lien avec S.H.A.L., conférence sur Alfred Renaudin par Olivier Béna. Gratuit.

Samedi 18 avril, journée hommage à René Veillon, 100 ans jour pour jour après son décès; 9h30, éloge et dépôt de gerbes sur sa tombe au cimetière, 10h, assemblée générale salle des fêtes de Val-et-Châtillon; 12h15, déjeuner; 15h : conférence par Robert Florentin, spécialiste en histoire de l'art lorrain : « Un peintre, un tableau, une bataille, une victoire : "La prise de la ferme du Léomont en août 1914" par Emile Chepfer (1919) ». Gratuit.

Samedi 2 mai, 15h, salle des fêtes de Val-et-Châtillon : conférence par Eric Freysselinard, préfet du 54, sur le dernier opus de sa trilogie consacrée aux journaux de guerre de Mme Albert Lebrun. Gratuit.

Samedi 27 juin, journée « Sur les traces d'Alfred Renaudin » à Saint-Nicolas-de-Port. Visite du musée du cinéma et de la photographie, de la basilique peinte à plusieurs reprises par Renaudin, et du musée français de la brasserie. Repas pris sur place. Prix de la journée hors transport : 32 €.

Samedi 17 octobre, 15h, Maison de la Forêt à Saint-Sauveur: conférence par Monique Manoha, Pôle Bijou - Comcom du Territoire de Lunéville à Baccarat, sur Joseph Emile Gridel, peintre des forêts. Gratuit.

Enfin, dernière minute, une grande exposition se tiendra à Toul au Musée d'Art et d'Histoire du 12 juin au 20 septembre 2020. Elle regroupera plus de 80 tableaux provenant majoritairement de deux collections privées. Un nouveau livre, chez Serge Domini Editeur, de format 24 X 32 cm et contenant plus de 160 pages, sera également proposé à la vente: le simple livre sera à 39 € et celui avec coffret grand luxe sera à 49 €. L'association a déjà opéré, pour ceux qui le souhaitent, une pré-commande d'ouvrages. Ce sera une nouvelle fois, après Lunéville et Bar-le-Duc, un événement unique avec la présentation d'oeuvres inédites au grand public. A ne manquer sous aucun prétexte !

Olivier BENA, Président de l'association.

J.S. VAL

L'année 2019 aura été celle de la difficulté pour le club de football de notre localité, au niveau de nos équipes jeunes. Beaucoup d'entre eux sont partis vers d'autres clubs et nous n'avons plus assez de joueurs et de joueuses pour maintenir des équipes supérieures en âge. Un petit groupe insuffisant reste cependant au club où nous proposons des activités diverses. Quant à notre équipe première, elle est en pleine reconstruction avec l'arrivée de nouveaux joueurs dont la moitié sont des jeunes. Donc, l'équipe apprend à jouer ensemble; ce qui explique une entame de saison très difficile. Mais tout le monde pense et croit pouvoir surmonter cette période difficile et remonter au classement.

Nous avons organisé courant mai un tournoi de pétanque, en octobre un tournoi de belote et bien sûr tenu la buvette et la restauration rapide lors de la fête de notre village au 15 août et organisé des jeux pour les enfants. Un défilé dans les rues du village avec les enfants a eu lieu lors de la fête d'Halloween. Les habitants de la commune ont été d'ailleurs très généreux dans leurs dons de friandises.

Le comité des joueurs et les dirigeants tiennent à remercier la municipalité pour son aide et son soutien, et vous souhaite une bonne année 2020.

Pour le comité, le secrétaire Marc AUBERTIN



Conjoints survivants

En 2019, la section de Cirey-sur-Vezouze, Tanconville et Val-et-Châtillon de l'Association des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe et Moselle a poursuivi son programme d'animations prévues en début d'année grâce au soutien financier des trois municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation d'un goûter « gallette », d'un repas et d'un goûter « bûche de Noël » à Cirey-sur-Vezouze ; d'une journée champêtre et d'un goûter « lotto » à Tanconville, d'un goûter à Val-et-Châtillon, auxquels ont participé les maires ainsi que les membres des sections de Baccarat et de Lunéville.

Cette journée champêtre, qui combine marche, découverte d'une particularité locale (le château de Blâmont cette année), jeux de société, bavardage, est très appréciée par la section de Nancy qui découvre ainsi les richesses de notre territoire.

Réciproquement, la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat (goûter « beignets » et repas) et de Lunéville (goûter « gallette », repas, cochon grillé et goûter « lotto »).

Le vieillissement des membres de la section s'accroît chaque année de même que les problèmes de transport pour participer aux activités proposées par les autres sections.

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comblent un peu la solitude ressentie par chacun d'eux..

Ces activités seront reconduites en 2020 en liaison avec les sections de Baccarat et de Lunéville.

La section a été attristée cette année par les décès de Mme Strub et de M. Pierre de Val-et -Châtillon ainsi que de M. Kemper de Tanconville.

Pierre MARCHAL

Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze



19 membres actuellement, dont

- 1 officier infirmier S.P.
- 2 sous-officiers
- 6 caporaux – Chefs et Caporaux
- 10 sapeurs-pompiers

Il faut être au moins 8 pour pouvoir sortir (de jour comme de nuit).

En 2018 : 263 interventions assurées (23 non réalisées par manque d'effectifs).

En 2019, les appels sont en augmentation !

Au Val, 30 interventions

- pour 25 secours à la personne
- 1 mort
- 24 blessés légers
- 3 incendies
- 2 accidents sur voie publique



Les anciens sont présents autant que possible.
Sportif

Attentif



Coopératif



La valeur n'attend pas le nombre des années !

Alors réalisez vos rêves et veillez sans trêve !



NUMÉROS D'URGENCE	
Protéger : baliser avant et après le lieu de l'accident.	POMPIERS : 18
Alerter : avec le maximum de précisions sur le lieu de l'accident.	SAMU : 15
Secourir : rester près des blessés sans les déplacer; les couvrir.	POLICE ou GENDARMERIE : 17
	N° UNIQUE EUROPÉEN : 112

Renseignements et autorisation des photos donnés par le Chef du centre de Cirey.

Services à la Personne



L'action de PARTÉGO :

PARTÉGO est un groupe de l'économie sociale et solidaire au sein duquel existent trois structures départementales dont le siège est à Nancy : F.R. Services, Solefor et Fr'2i intérim.

L'agence de Blâmont permet de proposer des services de proximité.

PARTÉGO n'est pas un simple employeur. A travers ces trois structures, PARTÉGO accompagne ses salariés dans leur projet professionnel de formation, et les soutient dans leur recherche d'emploi.

F.R. Services créée en 1987 opère dans le secteur des services auprès des particuliers, mais pas exclusivement. Du personnel résidant sur le territoire de la Communauté de Communes est régulièrement mis à disposition pour des petits travaux de jardinage, ménage, petits bricolages auprès des particuliers du secteur. F.R. SERVICES missionne régulièrement ses salariés auprès des collectivités, des associations, des entreprises lors d'accroissement d'activité ou d'absence de personnel...

Pour une heure ou pour plusieurs mois, F.R. Services répond au besoin de l'utilisateur et se charge des démarches administratives, ce qui sécurise, simplifie l'intervention.

SOLEFOR est un chantier collectif. Sur l'année, une vingtaine de salariés bénéficient d'un encadrement technique et d'une formation les menant au titre professionnel.



SOLEFOR intervient sur devis, auprès des particuliers, entreprises, collectivités avec son matériel pour des travaux de maçonnerie, second œuvre et entretien d'espaces verts.

Fr'2i est une entreprise de travail temporaire intervenant auprès des entreprises locales dans tous les secteurs d'activités.

Pour contacter l'agence de Blâmont :

4 rue du 18 novembre, 54450 Blâmont

03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01

blamont-baccarat@partego.fr



L'assemblée Générale de l'ADMR du Piémont Vosgien s'est tenue au mois de juin 2019.

Nous avons inscrit un axe au cœur des actions à venir, la création d'une équipe citoyenne MONALISA : MOBILISATION NATIONALE contre L'ISOLEMENT des personnes Agées. Portée par l'ADMR, Monalisa évoque l'institution des petits frères des pauvres. Les acteurs de Monalisa, tous bénévoles, s'organisent autour d'une chartre qui définit des principes, des objectifs, des valeurs. Denis Saucerotte, référent, est en charge du projet pour le Lunévillois. Une équipe citoyenne se constitue grâce à l'engagement de bénévoles de proximité.

Deux personnes ont d'ores et déjà commencé des visites à domicile. La disponibilité ou le désir de chacun sont pris en compte (1-2-3-4 fois par mois). Le bénévole s'engage selon ses envies. En accord avec la personne aidée, les bénévoles définissent la fréquence des contacts, téléphoniques ou visites à domicile.

APPEL à candidatures : tout le territoire est concerné : Cirey, Badon, toutes les communes desservies par l'ADMR du Piémont Vosgien.

Petit tour sur l'activité de notre réseau ADMR et des salariées mises à l'honneur



Notre association se compose de différentes équipes : intervention, administrative et bénévoles. Ce sont toutes les aides à domicile qui sillonnent par tout temps les routes du secteur. Ce sont 39 salariées qui assurent au quotidien 7 jours sur 7 les interventions chez les personnes demandeuses d'aide et de portage de repas. C'est un personnel administratif et des bénévoles qui gèrent toute l'organisation de la structure.

L'association locale ADMR du Piémont Vosgien assure la responsabilité matérielle et morale de la marche des différentes branches d'activité. Nous essayons de développer un climat familial, une vie sociale, des courants de solidarité.

L'équipe est toujours et encore demandeuse de bénévoles.

Françoise Limousin

Tel : 03 83 42 67 40

admrcireybadonviller@fede54.admr.org

La Maison de la Forêt

La Maison de la Forêt a pour vocation de promouvoir la forêt non seulement en tant qu'élément majeur du paysage et support de loisirs mais aussi en tant que matière économique, écologique et scientifique.

Elle se définit comme un outil de réflexion, de rencontres et de création de projets autour de la forêt au sens large.

Sa position de porte d'entrée du massif des Vosges, au carrefour de nombreux sentiers de randonnée, déjà dans la forêt mais facilement accessible en voiture, est idéale pour ce lieu d'accueil, d'échange, de développement touristique et culturel. Cela se traduit, d'avril à octobre, par l'organisation de conférences, d'animations, de sorties nature dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Depuis le printemps dernier, la Maison de la Forêt propose des activités pédagogiques adaptées aux différents programmes scolaires. En 2019, plus de 700 personnes ont été accueillies dans le cadre de ces animations.

Par ailleurs, le site dispose d'un refuge de 10 couchages disponibles en location à l'année ainsi que de vélos à assistance électrique pour partir en balade dans les environs. La Maison de la Forêt est également le point de départ de 7 circuits de randonnée balisés par les membres du Club Vosgien.



Marcher, s'évader, voyager, partager... le tout là où la forêt prend vie !

Un sagard vous dites ?

Le Refuge du Sagard est situé à quelques mètres de la Maison de la Forêt ; la bâtisse actuelle fut réhabilitée en 2016. Dans les Vosges, le « sagard » est le nom donné à l'ouvrier d'une scierie. Tenant compte du passé historique des lieux, il est apparu comme une évidence de le renommer ainsi.



Formule	Prestation				Tarifs
	Nuitée	Randonnée	Petit déjeuner	Location d'un véhicule à assistance électrique (1h)	
Nuitée classique	•				10€
Pack du bûcheron	•	•	•		14€
Pack du charpentier	•	•	•	•	19€
Pack du luthier	• + goûter	•	•	•	25€

Et pour chacune des offres : accès libre aux expositions de la Maison de la Forêt !

Le Refuge du Sagard est un hébergement synonyme de convivialité ; des publics de tous horizons peuvent s'y croiser le temps d'une nuit et pourquoi pas partager, si le cœur leur en dit, un repas et quelques discussions bien sentie

Aides en faveur de la rénovation énergétique de votre habitation

c'est le moment !

Si vous souhaitez :

- **Changer votre système de chauffage** aujourd'hui trop onéreux (fioul, gaz) par un système plus performant et répondant à de meilleurs critères environnementaux (pompes à chaleur, chaudière ou poêle à pellets, chaudière ou poêle à bois par exemple)

et/ou

- **Isoler vos murs** de l'habitation (intérieur, extérieur, combles, sous-sol, plancher)

et/ou

- Remplacer vos fenêtres simple vitrage en double vitrage

et/ou

- Installer une ventilation



SACHEZ QU'IL EXISTE DE NOMBREUSES AIDES ET POUR TOUS !

- Les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat)

Ces aides, de **45% à 60%** du montant HT de vos travaux en fonction de votre niveau de ressources, sont mobilisables facilement. L'ensemble des démarches administratives pour les obtenir sont assurés par un organisme agréé par l'ANAH.

Pour avoir droit à ces aides, vous devez vous trouvez sous les plafonds de ressources mentionnés ci-dessous en fonction de la composition de votre foyer. Prenez le temps de regarder, surtout ceux qui pensent trop souvent qu'avec 2 revenus dans la maison vous n'y avez pas droit.

- Le DART (Dispositif d'Aides à la Rénovation Thermique) du Lunévillois en place depuis 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes

Dès lors que vos travaux de rénovation énergétique apportent une certaine performance énergétique dans votre habitation, vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'ANAH pour les foyers éligibles. Mais surtout, cette aide concerne majoritairement les foyers dit de « revenus intermédiaires » ou dits « supérieurs ». Aussi, en fonction de votre cas, vous pouvez atteindre entre 1 000 € et 10 500€ de subvention selon votre projet.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources modestes (€)
1	18 960
2	27 729
3	33 346
4	38 958
5	44 592
Par personne supplémentaire	+ 5 617

De plus, pour tous les foyers non éligibles à l'ANAH, vous pouvez également bénéficier gratuitement d'une visite énergétique à votre domicile commandée par la communauté de communes. Cette visite est destinée à vous conforter dans votre projet ou vous donner des axes de réflexion pour l'amélioration énergétique de votre habitation.

Important :

- cette aide concerne également les propriétaires bailleurs
- ce dispositif prend fin au 31 décembre 2020

Enfin, d'autres aides complémentaires et cumulables existent :

- crédit d'impôt (même si vous ne payez pas d'impôt). Les règles vont changer au début de l'année 2020
- prime « coupe de pouce », principalement pour le remplacement d'une chaudière fioul par exemple
- certificat d'économie d'énergie (appelé CEE)
- caisse de retraites

Sachez-le, certains dossiers peuvent être **financés à 100%** et de nombreux foyers du territoire ont pu en bénéficier. Alors pourquoi pas vous ?

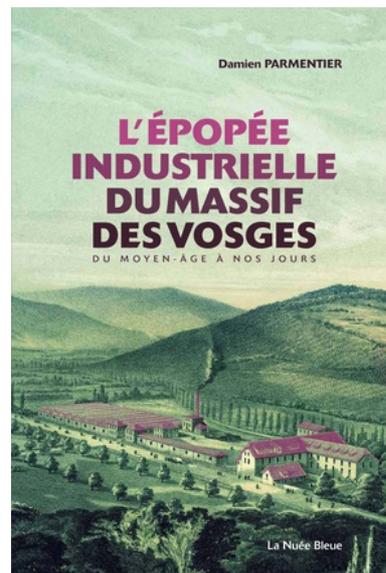
Pour toute question relative à ce sujet, nous vous invitons à contacter Mathieu DEMANGE de la CCVP au 03 83 72 02 91 ou par mail à mathieu.demange@ccvp.fr.

Idées lecture

L'épopée industrielle du massif des Vosges,

Damien Parmentier, éditions La Nuée Bleue, 2019, 304 p., ill., 25 €.

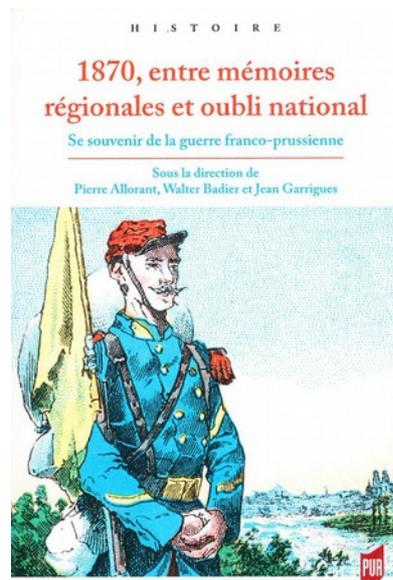
Le massif des Vosges a été, sur ses deux versants, le théâtre d'une formidable aventure industrielle. Née au XIII^e siècle avec les moulins et l'exploitation minière, cette industrialisation a été possible grâce à l'abondance de ressources comme l'eau, le bois, mais aussi les hommes. Au XVIII^e siècle, les premières manufactures s'installent et des capitaux considérables y sont investis. Après 1820, avec l'arrivée du chemin de fer puis l'électrification, le massif des Vosges connaît un développement économique sans précédent jusqu'à la fin des années 1960, notamment grâce aux industries textile et papetière, toutes deux héritières d'une tradition liée à la force hydraulique et au bois remontant au Moyen Âge. Le paysage en est aujourd'hui encore marqué jusque dans le moindre village. Puis on assiste au déclin : les investissements manquent, les mouvements sociaux grondent, l'industrie se réorganise au niveau mondial. Grâce aux efforts de réindustrialisation et de diversification des années 1980-2000, ce massif reste aujourd'hui le plus peuplé et le plus industrialisé de France, grâce à de très belles entreprises et à des secteurs dynamiques comme la papeterie, le bois, la métallurgie, la plasturgie ou l'agroalimentaire. Bref, découvrez l'histoire de 10 siècles de dynamisme dans le massif vosgien !



1870, entre mémoires régionales et oubli national.

Se souvenir de la guerre franco-prussienne, Pierre Allorant, Walter Badier et Jean Garrigues (dir.), PUR, 2019, 298 p., ill., 25 €.

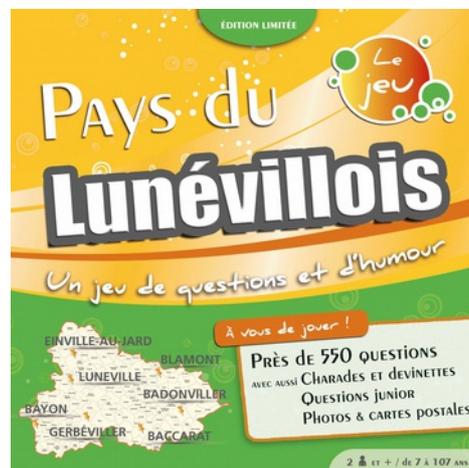
La guerre franco-prussienne de 1870-1871, de la débâcle à la guerre civile, a souffert d'une image négative dans la mémoire nationale. À la veille du cent cinquantième du conflit, l'auteur propose une synthèse et repenser 1870 au prisme des nouvelles approches de la Grande Guerre et de la séquence des guerres industrielles entamée avec la guerre de Crimée et la guerre de Sécession. Ce livre organise l'analyse selon trois axes : la diversité des sources, l'appréhension des échelles du temps et de la mémoire, la différenciation des espaces et le croisement des regards nationaux. Et le territoire lorrain y a toute sa place, lui qui fut le témoin de ce conflit qui allait avoir de lourdes conséquences pour ses populations.



Pays du Lunévillois, un jeu de questions et d'humour

Disponible dès maintenant dans tous les points d'accueil de la Maison du Tourisme, ce nouveau jeu mettra à l'épreuve vos connaissances sur le Pays du Lunévillois à travers un large éventail de questions certaines sérieuses... et d'autres moins !

Vous cherchez un cadeau original, alors n'hésitez pas ! Le jeu est vendu au prix de 24,90 €.





*Ce fut une belle aventure !
qui dura 6, 12 ou 15 ans,
au milieu de la verdure,
dans les tempêtes ou le beau temps!*

*Merci de tous ces partages
et de l'accompagnement
bref ou permanent
des Renards de tout âge !*

*Je vous souhaite courage
et ardeur pour un voyage
rempli de réalisations et d'émotions
avec un nouvel équipage.*

Fralotte